

PN-ACB-944

96398

CURRICULUM

DEVELOPMENT

**(THEORETICAL SECTION
OF THE SIX CURRICULUMS)**

BÉNIN

CURRICULUM DEVELOPMENT

(THEORETICAL SECTION OF THE SIX CURRICULUMS)

FOR

**CHILDREN'S LEARNING AND EQUITY
FOUNDATIONS PROJECT
(CLEF)**

Prepared by :

Denis Chabot

Creative Associates International Inc.
5301, Wisconsin Avenue, N.W. #700
Washington, D.C. 20015

Prepared for :

Agency for International Development
Cotonou, Benin

Project No.

OCTOBER 1997

1. RÉUNION D'OUVERTURE DES TRAVAUX

La présente consultation a pris son envol lundi matin le 18 août 1997 au siège social du projet CLEF à Cotonou. En présence d'administrateurs de ce projet et de quelques pilotes de plans d'action à caractère pédagogique, les termes de référence établis furent présentés et discutés. Vous trouverez en annexe 1 ces termes de référence. En annexe 2 apparaît l'agenda planifié par le pilote du champ d'action «Réforme des programmes d'études» pour accomplir le mandat. Cet agenda fut par la suite modifié quelque peu afin de prendre en considération des contraintes de tous ordres qui se sont présentées en cours de réalisation des travaux dont on avait pas anticipé toute l'ampleur.

Toutes les personnes présentes à cette première réunion ont reconnu l'irréalisme de cette consultation, considérant le temps qui lui fut dévolu. Cependant, tous ont admis également l'urgence de rendre disponible ce qui fut convenu d'appeler la partie théorique des programmes d'études relatifs à chacun des champs de formation. J'ai alors promis aux administrateurs présents qu'une version complète de la partie théorique des six champs de formation serait réalisée au cours de la consultation. Vous comprendrez que plusieurs périodes d'échange interpersonnel et de consultation dans une perspective constructiviste ont dû être sacrifiées au profit de renseignements apportés par moi-même.

Il est déplorable qu'on ait dû, encore une fois, mettre de côté l'animation de séances de travail selon les orientations privilégiées par les nouveaux programmes d'études. C'est pourtant la meilleure et, selon moi, la seule façon de se familiariser avec des approches nouvelles : apprendre en faisant, comme je me plais de le répéter. La situation dénoncée est courante. On dit souvent comment faire; on ne le fait pas. On n'applique pas les beaux principes qu'on privilégie pourtant pour les autres. Toutes les séances de formation de tous les agents d'éducation devraient être vécues en employant les approches et les stratégies recommandées.

2. IDENTIFICATION DES DOCUMENTS OFFICIELS D'ORDRE POLITIQUE

Il fut d'abord rappelé aux participantes et participants qu'un programme d'études était un document ministériel ou gouvernemental officiel constituant un élément d'un curriculum¹ et d'un système politique. Il précise selon un mode déterminé par les personnes responsables, les contenus de formation (connaissances, habiletés, attitudes...) que les élèves inscrits à une ou des années de l'école doivent acquérir (construire).

Un programme contribue à ce que les jeunes concernés s'épanouissent dans le sens de valeurs, de finalités, d'objectifs, d'orientations privilégiés par la société. C'est à ces documents qui spécifient ces éléments (valeurs, finalités...) que les concepteurs doivent faire référence dans la partie dite théorique des programmes d'études. Il est important de déterminer les valeurs ou finalités ou ... que le programme prend en compte parmi l'ensemble de celles privilégiées par la société. C'est sa contribution au développement des enfants.

Les participants ont alors identifié les documents suivants comme documents à caractère politique officiel :

LES VALEURS DE L'ÉCOLE BÉNINOISE :
DE L'EXCELLENCE À LA CULTURE-NATION

PORTO-NOVO, MAI 1996

I.N.F.R.É.

PROFIL SOUHAITÉ POUR L'ÉLÈVE
À LA FIN
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

PORTO-NOVO, MARS 1994

I.N.F.R.É.

¹ Les pays occidentaux, dans le cadre de l'OCDE, se sont entendus pour désigner par curriculum l'ensemble des dispositifs qui, dans le système scolaire, doit assurer la formation des élèves.

3. DÉFINITION DE CONCEPTS

Lors des consultations précédentes, j'ai constaté à maintes reprises chez les participantes et participants une compréhension très diversifiée de concepts qui sont abondamment utilisés lors des sessions d'écriture des projets de programmes et des sessions de formation destinées à divers agents d'éducation. Il fut convenu, à ma suggestion, d'échanger sur un certain nombre de ces concepts afin de s'en donner une compréhension relativement commune et de les utiliser de la façon la plus univoque possible.

Nous avons alors élaboré une liste des concepts que les participantes et participants ont jugé bon de préciser. Vous trouverez cette liste en annexe 3. Les concepts furent discutés. La discussion a fait jaillir de nouveaux concepts. Des définitions ont été retenues. Plusieurs personnes ont exprimé le souhait de consigner la définition que l'ensemble des participantes et participants ont convenu de donner à chacun des concepts dans un petit glossaire.

Lors des discussions, on s'est rendu compte que ces concepts prenaient parfois divers sens selon les auteurs (didacticiens, psychopédagogues, ...) qui les utilisaient. Les définitions retenues par les participantes et participants s'inspirent de celles généralement reconnues. Elles tiennent compte également d'expériences personnelles et de pratiques en usage au Bénin.

Il fut finalement souhaité que l'ensemble des agents d'éducation se rallient autour des définitions retenues et utilisent les termes selon les sens convenus lors de toutes les sessions de formation. Il est bien entendu que les définitions pourront faire l'objet de modifications au fur et à mesure qu'évolueront la pratique et le discours pédagogique béninois.

4. **VALIDATION DU PROJET DE CADRE D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES D'ÉTUDES**

L'écriture de ce qui fut convenu d'appeler la partie théorique des programmes d'études relatifs à chacun des champs de formation devait se faire, selon le plan de travail établi, en tenant compte du cadre conceptuel intitulé «Projet de la structure et des éléments constitutifs de la partie théorique des programmes d'études». Ce projet de document, élaboré il y a maintenant plusieurs années, fut analysé. Quelques modifications lui furent apportées afin de l'ajuster à la pratique et au discours pédagogiques actuels qui sont le résultat du cheminement parcouru par les divers agents d'éducation au cours des dernières années.

Vous trouverez, en annexe 4, le cadre révisé d'élaboration de programmes d'études. Il est intitulé «Structure et éléments constitutifs de la partie théorique des programmes d'études». Les changements majeurs apportés par rapport au cadre antérieur se situent notamment au niveau des sections intitulées orientations d'ordre pédagogique ou didactique et conditions de la mise en oeuvre du programme.

5. **DISTRIBUTION DES MANDATS**

Une fois le cadre théorique établi, il revenait à chacune des six équipes (une par champ de formation) de rédiger la partie théorique de son champ de formation.

Afin d'accélérer les travaux, j'ai proposé à l'ensemble des participantes et participants de rédiger une proposition de texte pour les parties suivantes. Vous trouverez ces textes en annexe 5 de ce rapport.

1.4 : Cible

2.4.1 : Importance de l'activité chez l'élève du primaire

La section 3 au complet : Contenus de formation du programme

La section 5 au complet : Structure de la partie guide pédagogique

La section 6 au complet : Mise en oeuvre du programme d'études

Les textes que j'ai élaborés furent validés par le pilote du plan d'action et soumis à la critique des participantes et participants. Ils pourront être intégrés tels quels dans la partie théorique de chaque champ de formation ou adaptés afin de tenir compte de besoins ou spécificités du champ.

L'écriture des autres sections du cadre théorique fut laissée aux équipes de rédaction. Elles interpellèrent directement des spécialistes des diverses disciplines.

Quant au texte devant constituer le préambule de chaque programme, il fut confié au pilote du champ d'action «Élaboration des programmes d'études». Le consultant a discuté de ce texte avec le pilote.

6. **ÉLABORATION DE LA PARTIE THÉORIQUE DE CHACUN DES CHAMPS DE FORMATION (1^{re} partie)**

L'après-midi du mercredi 20 août, le jeudi (21) et le vendredi (22) furent consacrés au travail en équipes. Les personnes assignées à un champ de formation ont précisé notamment les valeurs privilégiées par la société (ou système éducatif) béninoise et prises en compte par le champ, les divers fondements sur lesquels repose leur champ de formation, la nature du champ et ses objets d'études de même que la ou les démarches d'apprentissage et pédagogiques privilégiées pour aider les élèves à construire les savoirs prescrits par le programme.

7. **MINI-PLÉNIÈRE : PRÉSENTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS ET ÉCHANGES...**

La dernière partie de l'après-midi du 22 août fut consacrée à une mini-plénière au cours de laquelle les porte-parole de chacune des équipes relatives à chacun des champs de formation ont présenté l'état des travaux réalisés, des interrogations, des difficultés rencontrées, etc. Les porte-parole, les participantes et participants, le pilote du champ d'action et moi-même avons discuté. J'ai ensuite communiqué des consignes pour préciser les tâches à réaliser en équipes jusqu'à la plénière proprement dite. Furent données également des indications susceptibles de favoriser une communication la plus univoque possible d'idées ou de termes relatifs à la didactique notamment.

Nous nous devons de déplorer, encore une fois, la formation théorique qu'ont reçue la très grande majorité des participantes et participants relativement aux orientations d'ordre pédagogique privilégiées par les nouveaux programmes d'études. La présente séance de travail fait ressortir que plusieurs personnes sont peu familières avec les nouvelles approches et ne sauraient les appliquer en situation de classe, bien qu'elles en parlent avec une abondance de termes. Les sessions de formation devraient constituer des occasions d'apprendre en faisant.

8. **POURSUITE DES TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA PARTIE THÉORIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES**

Les samedi 23 août et lundi 25 août furent consacrés à améliorer les textes déjà rédigés en tenant compte des avis exprimés et des ententes établies lors de la mini-plénière et à compléter l'ensemble des textes de la partie théorique qui devaient être élaborés par les équipes de travail.

Les personnes ont consacré de nombreuses heures de travail pour réaliser ce mandat plus exigeant qu'anticipé. Il leur a fallu accomplir beaucoup de travail en peu de temps. Peu de ressources furent mises à la disposition de ces braves personnes peu familières avec tous ces concepts qu'elles devaient véhiculer.

9. **PLÉNIÈRE : ANALYSE DES PRODUCTIONS DE CHACUNE DES ÉQUIPES DE TRAVAIL**

En moyenne une demi-journée fut consacrée à l'analyse par l'ensemble des participantes et participants partagés en six groupes de la partie théorique des programmes d'études relatifs à chacun des champs de formation. Ainsi, trois jours et demi (mardi le 26 août, mercredi le 27 août et jeudi le 28 et matinée du vendredi le 29) ont été consacrés à cette activité des plus importantes.

Chaque texte fut d'abord soumis à la critique de chacune des six équipes, du pilote du champ d'action et de moi-même. Malheureusement, le temps alloué pour la critique de chaque texte fut trop restreint. Le temps total disponible pour l'ensemble de cette consultation était vraiment très limité. C'est souvent avec beaucoup de réserve que les avis furent transmis par les rapporteuses et rapporteurs de chaque groupe d'analyse.

Aux avis de chaque groupe s'ajoutaient ceux du pilote du champ et les miens. Les membres de l'équipe de rédaction du texte théorique les enregistraient. Ils avaient aussi accès aux rapports de chacune des équipes d'analyse, à celui du pilote de même qu'au mien. Une période de temps pour préciser des aspects énoncés qui n'apparaissent pas clairs ou qui semblaient contestables fut prévue à la fin de chacune des séances d'analyse.

Immédiatement après avoir reçu l'ensemble des avis sur la partie théorique qu'elle a rédigée, l'équipe se remettait au travail pour réviser son texte en tenant compte le mieux possible des avis émis. Ce travail de révision se faisait fréquemment en dehors des heures de travail régulières, souvent la nuit. Les textes révisés devaient être déposés, tel qu'il fut convenu, avant la fin de cette consultation. L'après-midi du vendredi 29 a également été utilisé à cette fin. Il importerait de préciser que les gens assistaient de façon assidue à toutes les séances d'analyse des textes théoriques des autres champs de formation. Ce sont de braves gens très engagés et travaillants.

Trois remarques importantes méritent d'être signalées. Elles émanent de ces séances de travail critique. Cet exercice a permis à de nombreux participantes et participants de saisir les liens d'ordre logique entre les différentes parties constituant les programmes d'études : valeurs, fondements, nature et objets d'études du champ → démarches d'apprentissage et pédagogique, contenus de formation (objectifs de divers niveaux).

Les participants ont également constaté les nombreuses répétitions qui étaient exprimées dans les textes. Le texte relatif aux valeurs doit traiter de valeur et non, par exemple, d'objectif. Les objectifs découleront des valeurs, des fondements et seront véhiculés plus loin dans le texte. Il en va de même du texte relatif aux fondements, à la nature du champ, aux démarches d'apprentissage et pédagogique...

Il fut convenu enfin d'accorder une grande importance à la formulation des textes relatifs aux démarches d'apprentissage et pédagogique. Ils devront être très explicites et exprimés dans un langage accessible à tous les agents d'éducation et particulièrement aux enseignantes et enseignants.

10. **RÉVISION DE TEXTES ET PLANIFICATION DES TÂCHES À RÉALISER**

La journée du 30 août fut consacrée à des travaux personnels avec le pilote du champ d'action relativement à la tâche qui nous fut dévolue. On en a ainsi profiter pour paufiner certains textes écrits.

11. **DÉPÔT DE TEXTES**

L'ensemble des six textes d'introduction (partie théorique) des programmes d'études relatifs à chacun des champs de formation me fut remis, tel que convenu au début de cette consultation, avant mon départ. Considérant qu'ils ont été rédigés dans un court laps de temps par des gens très sollicités et fatigués, nous avons profiter du passage d'une autre consultante au Bénin pour allouer aux participantes et participants une période de deux semaines pour leur permettre de paufiner leurs textes et de faire les recherches appropriées. Les textes définitifs ne furent apportés par cette consultante en service au Bénin pour les trois semaines suivant mon départ. Il serait cependant souhaitable que ces textes soient repris ultérieurement, à un moment ou les gens seront davantage disponibles. Peut-être les personnes engagées dans l'écriture de ces textes théoriques auront-elles amélioré entre temps leur compréhension des concepts véhiculés et saisi davantage l'ordre logique entre les différentes parties du cadre théorique d'élaboration de programmes d'études.

Vous trouverez, en annexes 6, 7, 8, 9, 10 et 11 les textes composant la partie théorique des programmes d'études de chacun des champs de formation.

12. **ÉVALUATION GLOBALE DE LA MISSION**

Tel que convenu au début de cette consultation, le mandat fut réalisé. La partie théorique ou le texte d'introduction des programmes d'études de chacun des champs de formation a été réalisée. Même si le temps alloué à cette tâche fut très réduit, les textes me semblent tout à fait acceptables. Les temps d'échange et de discussion ont cependant été souvent sacrifiés. Les participantes et participants ont dû consacrer de nombreuses heures supplémentaires et j'ai dû réaliser moi-même des parties davantage administratives de ces textes introductifs.

Pussions-nous souhaiter que ces textes soient repris plus tard, à un moment où les gens concernés seront davantage disponibles.

13.- PERSONNES ENGAGEES DANS CETTE CONSULTATION

Voici la liste de toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation du mandat qui nous fut confié.

L A B E	M.	François
C O S S I		Calixte
HOUANDOSSI		Coffi
TOUDONOU		Michel
KPAMEGAN		Gabriel
MELOME		Félicité
B O C O		Adidjatou
BIO NIGAN		Issiako
F A N O U		Romain
AGBOBATINKPO		Augustin
A K E L E		Christophe
GUEDEGBE		Rémy
AKOGOU		Fidèle
G C M E Z		Dominique
HOUETO		Laurent
DOSSOU		Sulpice
HCDONOU		Antoinette
ADJAGBA		Dorothée
M E V C		Thimothée
T I T O		Albert
MARETE		Victorin
GANDONOU		Mathias
MONKON		Frédéric
FALADE		Alain
AITCHEOU		Jacqueline
ADJATAN		Gilbert
TOVI AKOU		Joseph
HOUNDEGANME		François
COSSOU		Magloire
GBENOU	A.	Pierre
M O N D E		Alexandre

SALAMI	Naïm Deen
ABISSI	Ferdinand
KOUTINHOUI	Edouard
MAMADOU	Idrissou
FIGBE	Ida
A N A G O	Désiré
DAOUDA	Issa
T E T E	Albert
CHOGNIKA	Donatien
FATOUMBI	Paulin
GOUDEGNON	Ernest
O L O R Y	Jean-Marie
ABCUBAKARI	Mama
A I N O U	Pamphile
DONGBEHOUNDE	Justin
HOSSOU DJCSSOU	Taofiki
GNINAFFON	Sévérin

Nous tenons à remercier sincèrement ces personnes
pour leur engagement.

(ANNEXE 1)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION REFORME DES PROGRAMMES D'ETUDES

DEMANDE POUR UN CONSULTANT INTERNATIONAL

TERMES DE REFERENCE

OBJET :

Concevoir et élaborer un document sur la théorie et les principes directeurs des nouveaux programmes d'études de l'enseignement primaire au BENIN.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin, dans la mise en oeuvre de son programme de réforme du secteur primaire, a élaboré et expérimenté des programmes d'études CI, CP, CE1, CE2 et CM1. Les programmes d'études CM2 (version expérimentale) sont en cours d'élaboration et seront expérimentés au cours de l'année scolaire 1997-1998.

Le cadre conceptuel, les orientations, les principes directeurs des programmes d'études - bien que compris par les rédacteurs des programmes - n'ont jamais été consignés dans un document officiellement reconnu. Vu l'importance capitale de ce document qui devrait guider et faciliter l'exécution d'un certain nombre d'activités relatives à la production de matériels didactique à la formation des enseignant(e)s, et à l'évaluation des apprentissages des élèves, la présence d'un expert pour harmoniser les productions des différentes équipes de concepteurs s'avère nécessaire.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

En collaboration avec le pilote du plan d'action Réforme des Programmes d'études, ses collaborateurs, et l'assistance technique du Projet CLEF, le consultant devra :

- 1.- Animer un atelier pour déterminer les éléments constitutifs et la structure du document (ou des documents) - à produire ;
- 2.- Travailler avec les six équipes pour rédiger six documents couvrant les différents champs de formation ;
- 3.- Harmoniser les différentes productions pour un

RESULTATS ATTENDUS

1.- six documents (à raison de un document pour chaque champ de formation).

2.- Un document de synthèse prêt à être validé.

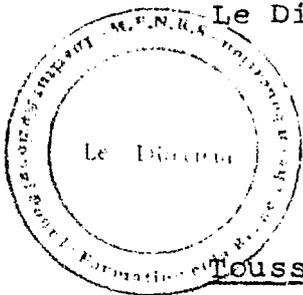
DUREE ET PERIODE DE LA CONSULTATION

Deux semaines, du 18 au 31 août 1997.

Porto-Novo, le 10 juin 1997

Le Directeur Exécutif,

Le Pilote du Plan d'Action
Réforme des Programmes d'Etudes,



Toussaint TCHITCHI.-

François M. L A B E.-

(ANNEXE 2)

PLAN D'ACTION REFORME DES PROGRAMMES
D'ETUDES

ATELIER DE CONCEPTION ET D'ELABORATION DE LA THEORIE
ET DES PRINCIPES DIRECTEURS DES NOUVEAUX PROGRAMMES
D'ETUDES

PORTO-NOVO (C A E B - C N B U)
DU 18 AU 30 AOUT 1997

A G E N D A

LUNDI 18 AOUT 1997

- | | |
|-------------|--|
| 11 H | Rencontre préliminaire avec le consultant au projet CLEF (COTONOU) |
| 15 H - 16 H | . Ouverture de l'atelier
. Présentation de l'atelier et de l'agenda - discussions |
| 16 H - 18 H | Détermination des éléments constitutifs et de la structure - cadre des différents documents à élaborer (en plénière) |

MARDI 19 AOUT 1997

8h30 - 12h30
avec une pause entre
10h30 et 10h45

Détermination des éléments consti-
tutifs et de la structure - cadre
des différents documents à élaborer
(en plénière) (suite)

12h30 - 15 H

Pause

15 H - 18 H

Elaboration des différents documents
(travaux en ateliers par champ de
formation)

MERCREDI 20 AOUT 1997

et

JEUDI 21 AOUT 1997

8h30 - 12h30

et

15 H - 18 H

Elaboration des différents documents
(travaux en ateliers par champ de
formation)

Suite

VENDREDI 22 AOUT 1997

8h30 - 12h30

et

15 H - 18 H

SAMEDI 23 AOUT 1997

8h30 - 12h30

Restitution en plénière restreinte
des différentes productions des six
(6) champs de formation : amendements
harmonisation du contenu des concepts

LUNDI 25 AOUT 1997

8h30 - 12h30

et

15 H - 16 H

16 H - 18 H

Présentation et amélioration des
productions en Education scientifique
et technologique
(plénière élargie)

Présentation et amélioration des
productions en Mathématique
(Plénière élargie)

MARDI 26 AOUT 1997

8h30 - 11h30

Présentation et amélioration des
productions en Mathématique (Plénière) ✓

11h30 - 12h30
et
15 H - 18 H

Présentation et amélioration des productions en Education physique et sportive (Plénière élargie)

MERCREDI 27 AOUT 1997

8h30 - 12h30
et
15 H - 16 H
16 H - 18 H

Présentation et amélioration des productions en Education sociale (Plénière élargie)

Présentation et amélioration des productions en Français (Plénière élargie)

JEUDI 28 AOUT 1997

8h30 - 12h30

15 H - 17 H

Présentation et amélioration des productions en Français (Plénière élargie) (suite)

Evaluation de l'atelier

VENDREDI 29 AOUT 1997

8h30 - 12h30
et
15 H - 16 H
16h30

Présentation et amélioration des productions en Education artistique (Plénière élargie)

Clôture de l'atelier.

Porto-Novo, le 16 août 1997

SAMEDI 30 AOÛT 1997

8h30 - 16h30

TRAVAIL AVEC LE PILOTE
DU CHAMP D'ACTION

- FINALISER TEXTES
- PLANIFICATION AUTRE(S) CONV-
SULTATION

ANNEXE 3

LISTE DES CONCEPTS UTILISÉS LORS D'ACTIVITÉS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE AU BÉNIN

Situation d'apprentissage

Activité d'apprentissage

Démarche d'apprentissage

Démarche pédagogique

Approche pédagogique (incl. approche inductive,
hypothético-déductive, systémique...)

Méthodologie

Stratégie

Technique, moyen

Valeur

Fondement

Connaissance (savoir)

Habilité (savoir-faire)

Attitude (savoir-être)

Compétence (compétence transversale)

Objectif

Résolution de problème

Intégration des matières (savoirs)

Constructivisme

Préalables

Préacquis (préconception)

Déséquilibre cognitif

Objectivation (rétroaction)

pédagogie

Psychologie

Didactique

Épistémologie

STRUCTURE
ET ELEMENTS CONSTITUTIFS
DE LA PARTIE THEORIQUE DES PROGRAMMES
D'ETUDES

PREAMBULE

- Bref rappel du contexte général.

1.- INTRODUCTION

- 1.1 Présentation de la situation actuelle (programme intermédiaire)
- 1.2 Description de la situation souhaitée (nouveau programme d'études)
- 1.3 Relation de ce programme avec d'autres programmes d'études (intégration des matières et des savoirs)
- 1.4 Cible

2.- ORIENTATIONS

- 2.1 Valeurs (prises en compte par le programme)
Elles peuvent être subdivisées en :
 - valeurs d'ordre intellectuel ;
 - valeurs d'ordre social et/ou culturel ;
 - valeurs d'ordre moral ;
 - autres
- 2.2 Fondements (sur lesquels repose le programme...)
Ils peuvent être subdivisés en :
 - fondements d'ordre politique ;
 - fondements d'ordre économique ;
 - fondements d'ordre socio-culturel ;
 - fondements d'ordre éthique ;
 - fondements d'ordre pédagogique ;
 - fondements d'ordre didactique ;
 - fondements d'ordre psychologique ;
 - fondements d'ordre épistémologique ;
 - autres

c'est à ce niveau
que les approches pédagogiques peuvent être
prises en compte

- 2.3 Nature et objets d'études du champ de formation
(incluant la démarche disciplinaire, s'il y a lieu)
- 2.4 Principes directeurs du programme (découlant des valeurs, des fondements et des objets d'études...)
 - 2.4.1 Importance de l'activité chez l'élève du primaire
 - 2.4.2 La démarche d'apprentissage (privilegiée pour ce champ de formation) ; incluant l'évaluation formative
 - 2.4.3 La démarche pédagogique (privilegiée) ; incluant l'évaluation formative.
- 3.- CONTENUS DE FORMATION DU PROGRAMME (connaissances, habiletés et attitudes précisées sous forme d'objectifs) ; brève description de chaque niveau d'objectifs et précision du caractère de chacun.
 - 3.1 Les OGI
 - 3.2 Les OG
 - 3.3 Les OT
 - 3.4 Les OI
- 4.- STRUCTURE DU PROGRAMME PROPREMENT DIT
 - 4.1 Brève description de chacun des modules du programme
 - 4.2 Relation entre les modules
- 5.- STRUCTURE DE LA PARTIE DITE GUIDE PEDAGOGIQUE (brève description)
 - 5.1 Identification du sujet d'étude
 - 5.1.1 Objectifs (associés)
 - 5.1.2 Numéro du sujet d'étude
 - 5.1.3 Titre du sujet d'étude
 - 5.1.4 Préalables
 - 5.1.5 Contenus de formation.

5.2 Planification proposée

5.2.1 Stratégie d'enseignement

5.2.2 Durée

5.2.3 Evaluation

5.2.4 Matériel

5.2.5 Documents de référence suggérés.

5.3 Cheminement d'apprentissage

5.3.1 Préconceptions

5.3.2 Cheminement d'apprentissage proprement dit

5.3.3 Objectivation.

6.- MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES (quelques considérations susceptibles d'assurer... selon les orientations qu'il pévilégie)

6.1 Formation des maîtres

6.2 Matériel didactique

6.3 Evaluation (sommative).

INTRODUCTION

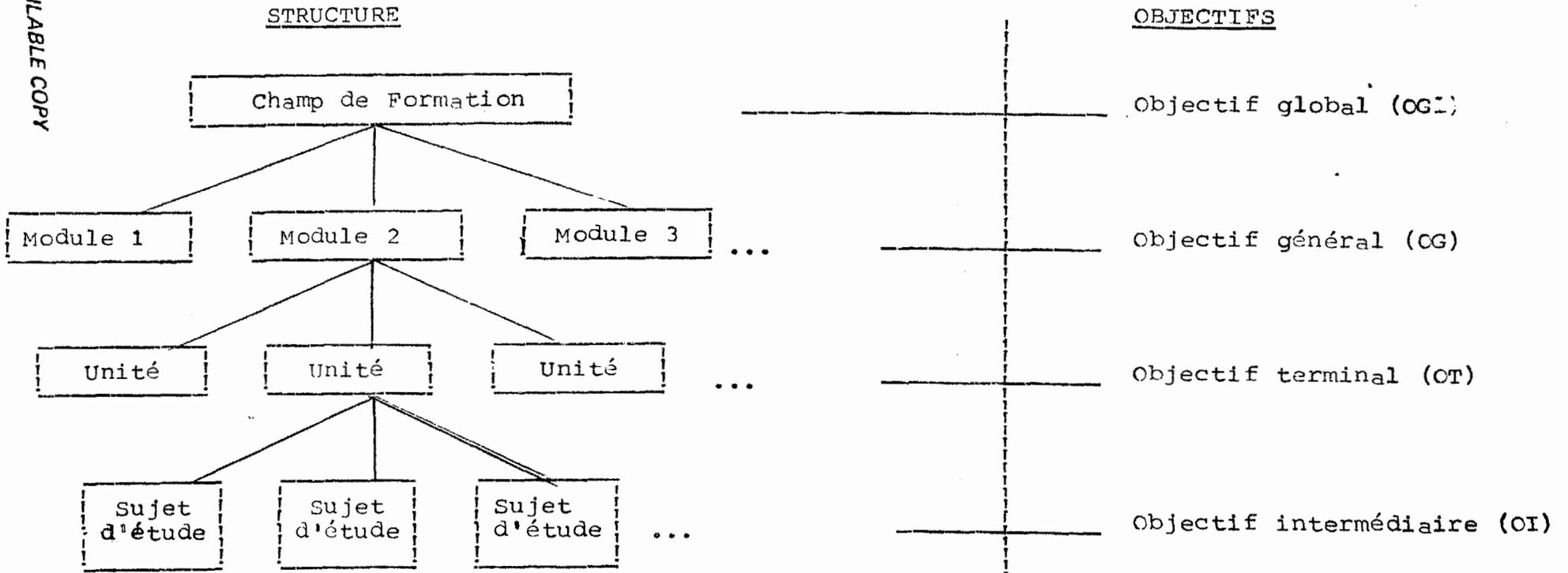
1.4 Cible

Le présent programme-guide s'adresse à tous les agents d'éducation du secteur de l'enseignement primaire et plus précisément aux enseignantes et aux enseignants du cours... de l'école primaire du Bénin. Il présente, sous forme d'objectifs, un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les élèves auront à construire progressivement au cours de l'année.

3.- CONTENUS DE FORMATION DU PROGRAMME

3.1 SCHEMA DE LA STRUCTURE D'UN CHAMP DE FORMATION ET LES NIVEAUX DES OBJECTIFS ASSOCIES

BEST AVAILABLE COPY



2

3.2 présentation des objectifs

3.2.1 Objectif global (champ de formation)

L'école béninoise a identifié des valeurs dans le sens desquelles elle souhaiterait que les jeunes Béninoises et Béninois s'épanouissent. Le champ de formation... permet aux jeunes de se développer dans le sens d'un certain nombre de ces valeurs. C'est ce qui est véhiculé dans l'objectif global de ce champ de formation. L'objectif global exprime l'intention première du programme.

3.2.2 Objectif général (module)

Chaque champ de formation est subdivisé en un certain nombre de modules délimitant des sous-champs du champ de formation. Chacun d'eux est coiffé d'un objectif général véhiculant, de façon générale, les savoirs qu'il devrait permettre à l'élève de construire, s'il était vécu selon les orientations privilégiées. L'ensemble des objectifs généraux des modules de ce champ de formation devrait permettre l'atteinte de l'objectif global.

3.2.3 Objectif terminal (unité)

Pour chacun des objectifs généraux, un certain nombre d'objectifs terminaux susceptibles d'en assurer l'atteinte sont précisés. Ils décrivent de façon intégrée les savoirs que l'élève devra construire pour l'atteinte de l'objectif général. Ces objectifs ont un caractère obligatoire.

3.2.4 Objectif intermédiaire (sujet d'étude)

En regard de chaque objectif terminal, un certain nombre d'objectifs intermédiaires sont énoncés. Ils doivent être considérés comme des voies intéressantes à exploiter pour atteindre l'objectif terminal concerné.

5.- STRUCTURE DE LA PARTIE GUIDE DU PROGRAMME

La deuxième partie de ce programme-guide présente à l'enseignante ou à l'enseignant un ensemble de sujets d'étude selon un ordre d'enseignement. L'enseignant peut respecter l'ordre suggéré ou faire sa propre planification en tenant compte des capacités de ses élèves et des réalités de son milieu. Les sujets d'étude sont présentés selon un même plan :

- identification du sujet d'étude ;
- planification proposée ;
- cheminement d'apprentissage ;
- indications pédagogiques.

5.1 Identification du sujet d'étude

5.1.1 Objectifs

Ici, est ou sont présenté(s) un ou plusieurs objectifs associés que l'élève pourra atteindre à des degrés divers en vivant le sujet d'étude.

5.1.2 Numéro du sujet d'étude

Le numéro indiqué fait référence à un ordre d'enseignement planifié par les concepteurs du présent programme.

5.1.3 Titre du sujet d'étude

Le titre choisi s'inspire des contenus notionnels pris en compte par le sujet d'étude.

5.1.4 Préalables

Est ou sont présenté(s) ici un ou des objectifs abordés précédemment et qui sont susceptibles d'aider l'élève à vivre le sujet d'étude.

5.1.5 Contenus de formation

Cette rubrique identifie quelques habiletés, connaissances et attitudes que l'élève devrait normalement construire à des degrés divers s'il/elle vivait le sujet d'étude selon les orientations privilégiées.

5.2 Planification proposée

Les éléments de planification qui sont fournis au regard d'un sujet d'étude le sont à titre indicatif. Ils sont directement reliés au cheminement d'apprentissage proposé par les concepteurs du programme.

5.2.1 Stratégie d'enseignement/apprentissage

La stratégie suggérée reflète directement les techniques prises en compte par le cheminement d'apprentissage.

5.2.2 Durée

Le temps proposé doit être pris comme un temps moyen nécessaire à l'élève pour vivre le sujet d'étude afin de lui permettre de construire les contenus identifiés. Il provient des données recueillies lors de la mise à l'essai (expérimentation) du programme.

5.2.3 Evaluation

Est ou sont précisé(s) ici un ou des contenus qui devraient faire l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation formative et conséquemment tout le long du déroulement du sujet d'étude. Ces contenus sont choisis parmi ceux retenus plus haut dans la rubrique "contenus de formation".

5.2.4 Matériel

Sont identifiés dans cette rubrique quelques objets, produits ou autres moyens utiles à mettre à la disposition de l'élève pour lui permettre de vivre le sujet d'étude selon les orientations privilégiées.

5.2.5 Documents de référence suggérés

Il s'agit, lorsque c'est prévu, d'un ou de quelques livres ou documents imprimés que l'enseignant a intérêt à exploiter pour bien accompagner l'élève dans sa démarche d'apprentissage ou à mettre à la disposition de cette dernière.

5.3 Cheminement d'apprentissage

Au regard de chaque sujet d'étude sont proposées quelques étapes repères d'un cheminement d'apprentissage que l'élève peut exploiter pour vivre le sujet d'étude en question selon les orientations privilégiées. Chaque cheminement d'apprentissage, qui se veut être centré sur l'élève apprenant et refléter un peu une perspective constructiviste, est ordonné selon la séquence suivante :

5.3.1 Préconceptions

Ce concept regroupe ce qu'on qualifie de conceptions antérieures, de conceptions initiales, de conceptions naïves aussi des élèves, etc. La première étape repère d'un cheminement

24

est formulée de façon à faire émerger les acquis de l'élève (les savoirs déjà construits, la compréhension qu'il/elle a du sujet d'étude, le ou les modèles qu'il/elle a élaborés, etc.) afin que l'enseignant en prenne conscience et établisse la stratégie la meilleure pour faire progresser l'apprentissage.

5.3.2 Construction de nouveaux savoirs (activités)

Les étapes repères qui suivent constituent un ensemble d'activités que l'élève a intérêt à exploiter pour construire de nouveaux savoirs en rapport avec le sujet d'étude. Ces étapes ne sont pas exhaustives et elles ne sont pas nécessairement ordonnées selon un ordre logique. Il appartient à l'enseignant d'être attentif aux besoins de l'élève et de l'accompagner dans sa démarche de construction de nouveaux savoirs.

5.3.3 Objectivation

La ou les dernières étapes repères est ou sont formulée(s) de façon à ce que l'élève fasse un retour sur l'activité ou un ensemble d'activités vécues, prenne conscience des nouveaux savoirs construits de même que de la façon dont il/elle les a construits (moyens, techniques utilisées, démarches...) et entrevoit dans quelles situations et conditions il/elle peut les utiliser (transfert).

5.4 Indications pédagogiques

Au regard de certaines étapes repères d'un cheminement d'apprentissage apparaissent des indications d'ordre pédagogique. Elles sont fournies pour guider le maître dans ses interventions auprès de ses élèves afin de leur permettre de construire des savoirs selon les orientations privilégiées.

2.4.1 **Importance de l'activité chez l'élève du primaire**

Chaque enfant a un certain potentiel intellectuel. Il varie d'un enfant à l'autre. Les recherches, tant dans le domaine de la psychologie que de celui de la didactique nous font cependant prendre conscience que certaines conditions, si elles sont mises en oeuvre, facilitent l'épanouissement des possibilités intellectuelles de chacun : le respect du besoin de connaître et de comprendre, le besoin de bouger et la nécessaire présence de l'objet.

Il s'en dégage que c'est l'activité qui favorise le développement de l'enfant en général et, de façon particulière, la structuration de sa pensée. Et cette activité sous-tend l'action de l'enfant.

Si le jeune n'est pas actif tant du point de vue cognitif que du point de vue affectif, il y a peu de chance que l'école ait un effet sur la structuration de sa pensée et le développement des talents qu'il possède. Il apparaît alors bien évident que l'enseignement magistral sous quelque forme que ce soit favorisera peu la structuration de la pensée des jeunes du primaire. C'est l'action de l'enfant qui est importante.

L'action de l'enfant ne fait pas référence qu'à l'action de bouger ou de maintenir actif son système sensori-moteur. Il faut la comprendre comme l'interaction entre l'objet sur lequel il va agir et l'activité de son intelligence. En ce sens, on peut dire que l'intelligence inspire à la fois son action sur l'objet et structure sa pensée. L'intelligence chez l'enfant se déploie et se façonne par l'action tant cognitive, qu'affective que motrice.

6. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Un programme d'étude constitue un des éléments d'un curriculum. Tous s'entendent pour dire qu'il est un élément majeur parce que généralement, il précise, selon un mode choisi par des administrateurs, les contenus de formation (connaissances, habiletés, attitudes, ...) que des élèves doivent acquérir dans un temps donné. Pour qu'il soit appliqué selon les orientations qu'il privilégie, un certain nombre de conditions, qui correspondent à d'autres éléments d'un curriculum, doivent être mises en oeuvre. Nous retiendrons ici trois conditions qui sont des plus importantes. Ces dernières concernent :

- la formation des enseignantes et des enseignants;
- le matériel didactique;
- l'évaluation des apprentissages des élèves.

6.1 La formation des maîtres

Le renouvellement d'un système éducatif passe par des enseignantes et des enseignants sensibilisés et bien formés. Ces derniers doivent se familiariser avec les approches, les démarches et les stratégies privilégiées par les nouveaux programmes d'études au moyen de sessions de formation, de lectures personnelles, ... Voilà une condition sine qua non pour la mise en oeuvre des nouveaux programmes d'études.

6.2 Le matériel didactique

Souvent des matériels didactiques sont mis à la disposition des enseignantes et des enseignants et des élèves. Aux enseignants, ils doivent proposer des situations d'apprentissage à offrir aux élèves pour les aider à acquérir les contenus de formation précisés dans un ou des programmes donnés selon les orientations privilégiées et également des indications d'ordre pédagogique. Aux élèves, ils doivent leur présenter de façon agréable des activités d'apprentissage en respectant l'esprit d'un ou de programmes d'études.

Les matériels didactiques tiennent souvent lieu de programmes d'études. On accordera une attention spéciale pour qu'ils reflètent le mieux possible notamment les orientations d'ordre pédagogique des programmes d'études.

6.3 L'évaluation des apprentissages des élèves

Cet autre élément fort important du curriculum influence l'application d'un programme d'étude, surtout si l'évaluation est ministérielle. Il importe alors que les instruments utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves soient les plus cohérents possibles par rapport aux programmes d'études (contenus de formation et orientations). Autrement, ils risquent d'orienter la pratique pédagogique dans des voies discordantes.

CHAMP DE FORMATION FRANÇAIS

PARTIE THEORIQUE

1. Introduction

Au Bénin, la langue française a un statut de langue officielle. Elle demeure cependant une langue étrangère, donc langue seconde pour les Béninois. Véhicule de communication, elle est également la langue d'enseignement dans le système scolaire béninois. Sa maîtrise est une condition déterminante de succès à l'école. Par conséquent, il importe que cette langue soit utilisée régulièrement pour satisfaire les besoins de communication et d'apprentissage, et que son enseignement se fasse de façon efficiente.

1.1. Présentation de la situation actuelle

Le programme de français actuellement en oeuvre dans nos écoles est issu de la dernière retouche apportée à l'ensemble des programmes d'enseignement du primaire en Décembre 1991. Ce programme qualifié d'intermédiaire annonçait de fait un processus de réforme du système éducatif béninois recommandée par les Etats Généraux de l'Education tenus à Cotonou en octobre 1990. Ce programme a l'avantage de préciser les contenus notionnels accompagnés d'instructions d'ordre pédagogique et méthodologique. De ce point de vue, il est en progrès significatif par rapport aux anciens programmes et devrait faire éviter bien des dommages pour le succès de nos enfants et partant, celui de notre pays le Bénin.

Malheureusement, on note encore de nos jours que :

- l'enseignement par les modèles est privilégié ;
- l'élève peu sollicité est trop souvent en situation de réception ;
- la fréquence d'utilisation du français baisse au fur et à mesure que la contrainte scolaire diminue. On observe ainsi une pratique insuffisante de la langue.

Ainsi, l'enseignement/apprentissage de la langue française comporte des insuffisances dès le départ. Non seulement les occasions d'utiliser cette langue sont limitées mais encore, la formation jusqu'ici dispensée est tronquée et se réalise dans des conditions peu favorables.

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que :

- les programmes exécutés ne prennent pas en compte les besoins langagiers de l'élève. Ils ne parviennent pas à faire correspondre ces besoins à des situations socio-culturelles motivantes ;
- la démarche mise en oeuvre est essentiellement disciplinaire et se déroule en vase clos. En effet, le processus d'enseignement et d'apprentissage tel qu'il est conçu et organisé ne permet pas à l'élève de se servir immédiatement de la langue comme outil de communication et d'apprentissage. Ces programmes présentées sous forme de contenus notionnels avec la pédagogie qui les sous-tend se révèlent donc inadaptés pour permettre les performances escomptées.

1. 2. Description de la situation souhaitée

Face à ces insuffisances, le système éducatif béninois a entrepris de donner une nouvelle orientation à l'enseignement du français en mettant l'apprenant au centre du processus d'apprentissage. Cette orientation vise, non seulement à ce que le programme réponde mieux aux besoins actuels, mais également à ce qu'il ait une plus grande précision.

Aussi, l'enseignement du français devra-t-il être fondé sur :

- le développement des habiletés langagières ;
- le souci d'aborder la langue non pas comme objet d'étude en soi, mais comme outil nécessaire à la communication orale et écrite de tous les jours, et aussi comme instrument d'apprentissage des autres disciplines ;
- les réalités socio-culturelles du milieu de l'apprenant ;
- une méthodologie d'apprentissage qui favorise la communication naturelle, l'initiative, la spontanéité et le développement des capacités socio-affectives.

1. 3. Relation avec les autres champs de formation

La langue française constitue à l'école française, l'instrument privilégié d'accès aux connaissances qu'elles soient linguistiques ou scientifiques. En effet, l'apprentissage de la langue n'est pas une activité exclusivement réservée aux séances spécifiques de français. Il est également fondé sur les différents contenus des autres champs de formation. Dans les activités mathématiques par exemple, l'utilisation des symboles et des chiffres n'exclut pas la formulation des énoncés dans une langue correcte. L'Education Scientifique et Technologique, l'Education Sociale et l'Education Artistique offre des occasions d'employer le langage avec précision et de l'enrichir. Il n'ait pas d'activité scolaire où il n'est fait appel à l'utilisation de la communication orale. Ainsi, le français en tant que discipline instrumentale, assure l'enseignement des autres disciplines. Mais en retour, celles-ci contribuent à son enrichissement.

2. Orientations

2. 1. Valeurs prises en compte par le programme

dans le cadre de sa contribution à la formation du type d'homme souhaité pour le Bénin, le programme de français souscrit aux valeurs suivantes :

*** Valeurs d'ordre intellectuel**

Ces valeurs visent à préparer les jeunes à faire face avec bonheur aux divers défis du présent et à un monde en mutation qui requiert de l'homme moderne :

- des capacités intellectuelles indiscutables essentiellement par une imagination créatrice vive et spontanée ;
- une curiosité intellectuelle poussée ;
- de la rigueur dans les méthodes et approches d'analyse et de résolution des problèmes ;
- une autonomie affirmée et vécue de la pensée personnelle ;
- un esprit critique, d'analyse et de synthèse développé ;
- un éveil de l'intelligence et de la sensibilité.

*** Valeurs d'ordre social et culturel**

La maîtrise d'une langue de communication internationale aura comme fin ultime de donner aux relations humaines toute leur valeur. Dans ce sens, le programme de français met l'accent sur des stratégies pertinentes qui favorisent :

- En communication orale, l'apprentissage de l'écoute de l'autre, la pratique du dialogue, la reconnaissance des différences débouchant au besoin sur une remise en question de ses opinions et de ses comportements pour en acquérir d'autres dans le sens d'un enrichissement.
- En lecture et en production d'écrits, la compréhension ou la construction d'un texte exige une certaine activité personnelle, un transfert d'habiletés et d'outils linguistiques, parfois même un effort de synthèse ou de création personnelle ou de groupe. Cet exercice donne à l'élève une confiance croissante en ses possibilités, développe son ouverture d'esprit et le prépare à une vie sociale équilibrée.

*** Valeurs d'ordre moral**

La saine pratique de l'entretien et de l'échange d'idées constitue un moment privilégié de coopération au cours duquel l'individu fait montre de dignité personnelle qui commande avant tout l'amour de vérité. La langue française permet d'assurer la transmission et la conversation de l'originalité de notre culture à partir de laquelle peuvent s'élaborer des valeurs nouvelles.

2. 2. Fondements

Les fondements sur lesquels repose le programme de français sont de plusieurs ordres.

*** Ordre politique**

Selon la Constitution du 11 décembre 1990 de la République du Bénin, le français est la langue officielle. A ce titre, il est notre langue de travail et constitue un instrument de promotion de l'intégration nationale tout en assurant l'accès à la connaissance et à

la culture universelle. C'est la langue qui facilite le plus l'ouverture du Bénin sur le monde extérieur.

*** Ordre économique**

Le français demeure la langue la plus utilisée par les Béninois dans les transactions et les échanges aux niveaux national et international. La pratique aisée de cette langue peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement nationaux, régionaux et internationaux.

*** Ordre socio-culturel**

La fonction essentielle de la langue est la communication. Son utilisation est étroitement liée au comportement en rapport avec les situations de communication. L'école est une institution sociale implantée dans un milieu humain donné qui a ses valeurs propres. A ce titre, l'enseignement du français doit prendre en compte ces réalités en vue d'une intégration harmonieuse et progressive de l'enfant dans son milieu.

*** Ordre pédagogique et didactique**

La langue en tant qu'outil de communication s'acquiert par une pratique régulière et soutenue. La langue met en jeu une ou plusieurs des quatre habiletés langagières (écouter, parler, lire, écrire) qui ne prennent leur sens que dans le cadre d'une situation qui varie selon un certain nombre de paramètres :

- le lieu et le temps ;
- le statut et le rôle des interlocuteurs ;
- le canal de communication.

Dans son déroulement, l'enseignement devra tenir compte de l'ensemble de ces paramètres et veiller à ce qu'une méthodologie centrée sur l'autonomie de l'apprenant conduise à établir dans la classe une communication authentique entre maître et élève, et élèves entre eux.

*** Ordre psychologique**

Lorsqu'il entre à l'école primaire, l'enfant est déjà constitué en un être autonome qui pratique relativement bien le système de sa langue maternelle, instrument de conquête du monde. Il lui faut commencer l'apprentissage d'une langue nouvelle (le français) avec laquelle il entre pour la première fois en contact. L'enfant se trouve ainsi face à une seconde langue dont l'apprentissage se pose en termes différents de ceux de l'apprentissage d'une langue maternelle. L'école constitue une rupture avec la famille, d'où l'importance du premier contact du maître avec les enfants. En plus de la

compréhension, l'enseignant doit faire preuve d'affection s'il veut atténuer les effets de cette rupture.

Par ailleurs, l'enfant est encore marqué par le syncrétisme. Cette particularité psychologique permet à l'enfant de reconnaître un signe (par exemple un mot) ou un objet d'une manière globale sans nécessairement en connaître toutes les parties. L'enfant est aussi caractérisé par l'égoïsme qui, sans s'opposer absolument au processus de socialisation, et au besoin de communication, se retrouve dans le langage. L'enfant préfère tenir des monologues et n'est pas préoccupé par le besoin de communication sociale. Au plan de la réalisation de la pensée, le raisonnement de l'enfant s'élabore et s'exprime en prenant appui sur le vécu et l'expérience. Ainsi, le langage devient un instrument de conquête de l'environnement et de socialisation. A partir de neuf ans, apparaît la pensée formelle. L'enfant est capable d'élaborer des raisonnements logiquement structurés et d'employer correctement des conjonctions, signe de la perception des rapports (causes, effets, buts...). Progressivement, sa pensée s'organise, se hiérarchise et s'enrichit.

A la lumière de ces considérations psychologiques, l'enseignement du français doit préserver l'originalité et la spontanéité enfantine, tout en assurant une communication rationnelle et socialisée de la pensée.

*** Ordre épistémologique**

L'usage d'une langue, du français en particulier, répond à deux exigences majeures : une exigence d'intelligibilité, une exigence de communicabilité, l'une ne pouvant aller sans l'autre. C'est pourquoi, au lieu d'enfermer l'apprenant - et plus tard l'adulte - dans le cadre étroit d'une langue, il conviendrait de le libérer en lui donnant la possibilité d'utiliser, selon les situations, la langue requise par ces situations. L'étude d'une langue est d'abord la recherche des fonctions jouées par les éléments, les classes et les mécanismes qui interviennent entre eux. L'enseignement du français à l'école doit donc perdre son aspect uniquement normatif qu'il avait naguère. Il devra désormais assurer en plus un rôle de facilitation et d'élucidation car il s'agit en définitive pour l'enfant de réussir à développer une méthode pour penser, pour comprendre - c'est-à-dire entendre autrui, et lui communiquer ses propres pensées. Il ne s'agit plus seulement de méthodes ou de techniques, mais d'un véritable éveil, éveil à sa propre pensée, éveil à la pensée d'autrui, éveil à la communication et à l'expression, éveil à l'intelligence et à la sensibilité.

2. 3. Nature et objets d'études du champ de formation Français

2. 3. 1. Nature du champ de formation

L'objet de la classe de français est la production et la compréhension de discours signifiants de type et de fonction variés. Dans la mesure où l'apprentissage et l'étude

de la langue dans toute la variété de son fonctionnement implique que ne soit négligé aucun de ses aspects, le programme privilégie le développement des quatre habiletés qui conditionnent la maîtrise de l'outil de communication qu'est la langue française, à savoir :

- la compréhension orale (écouter) ;
- l'expression orale (parler) ;
- la compréhension écrite (lire) ;
- l'expression écrite (écrire).

L'acquisition de ces quatre habiletés est assurée à même le développement de nombreuses sous-habiletés spécifiques que le programme précise pour chacun des modules qui le constituent.

2. 3. 2. Objets d'étude du champ de formation Français

2. 3. 2. 1. *Le développement des habiletés*

A. En communication orale

*** Les habiletés langagières**

Le programme fixe comme premier objectif, le développement des habiletés par la pratique de différents discours. En effet, l'utilisation de la langue comme instrument de communication se traduit d'abord par un ensemble d'habiletés comme: dire, s'informer, raconter, exprimer ses sentiments/ses points de vue, inciter à, convaincre. Et ces habiletés ne peuvent être considérées comme acquises que lorsque l'apprenant est capable de les utiliser à des fins de communication en respectant les conventions de la langue.

* La poésie, inscrite en communication orale, est un art du langage pour exprimer et toucher la sensibilité en jouant sur le sens, le rythme et les sonorités.

B. En lecture, le programme se préoccupe de réaliser l'habileté à reconstruire le sens d'un texte en utilisant les stratégies appropriées et en tenant compte de l'intention de lecture et du type de texte lu.

*** Les stratégies de lecture**

Le programme précise des stratégies de lecture auxquelles l'élève doit être formé. On distingue des stratégies d'identification de mots, des stratégies de compréhension de textes et des stratégies utilisées par le bon lecteur pour orienter sa lecture en fonction d'une intention. L'habileté recherchée est l'utilisation combinée et simultanée de plusieurs stratégies.

C. En expression écrite, il s'agit de former l'élève à produire des textes qui, par le choix et l'organisation de leurs éléments, visent à répondre et aux exigences de la communication.

2. 3. 2. 2. Les types de discours

Les principaux types de discours auxquels le programme propose de former l'élève sont :

- le discours à caractère informatif centré sur le désir du récepteur de se renseigner sur un sujet donné (compte-rendu, exposé, articles de revue ou de documents de référence, monographie...);
- le discours à caractère expressif utilisé dans l'expression des sentiments et des réflexions personnelles (réaction émotive verbalisée, lettre familière, souhaits...);
- le discours à caractère incitatif centré sur l'intention de persuader, de convaincre, de faire agir le récepteur (consigne, ordre, petite annonce, affiche publicitaire, slogan...);
- le discours à caractère poétique centré sur la puissance évocatrice des mots ou de leurs sonorité (poème, chanson...);
- le discours à caractère ludique qui sert à amuser ou à faire rire (devinette, charade, conte...).

L'étude de la langue par la pratique des outils linguistiques que sont le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe facilite l'utilisation correcte de la langue française.

2. 4. Principes directeurs du programme

*** L'oral avant l'écrit**

L'être humain a parlé avant d'écrire. De même, l'élève doit d'abord se familiariser avec la langue qu'il apprend (le français) avant de penser ensuite à sa lecture et à son écriture. C'est la raison pour laquelle au Cours d'Initiation (C.I), un décalage relatif s'impose entre le début de l'enseignement de la langue orale et celui de la langue écrite de façon à garantir à la langue orale toute sa fluidité et sa spontanéité. De la même façon, l'acquisition efficace d'un fait de langue que l'élève ne connaît pas, passe d'abord par sa pratique orale. La langue orale sert de point de départ à l'étude de la langue écrite à tous les niveaux.

*** La motivation**

Les impulsions de dire ou d'écrire naissent véritablement du besoin de s'exprimer. Dans ces conditions, qu'elle soit spontanée ou élaborée, la langue est un moyen d'expression qui doit être pratiquée dans les conditions naturelles de la vie.

L'enseignant a la responsabilité de tirer parti de toute situation où l'élève recourt spontanément à la langue orale ou écrite pour répondre à des besoins réels de communication comme par exemple, des activités fondées le besoin d'expliquer ce que l'on fait, de poser des questions pour s'informer, de relater ce qui se passe...

*** La pratique de la langue**

L'enseignement du français doit reposer sur la pratique de la langue en situation. C'est la condition essentielle pour réaliser le premier objectif que se fixe le programme de français, à savoir le développement des habiletés langagières parce qu'aucune habileté ne se développe sans la pratique.

*** Une progression spiralée**

D'une année à l'autre, les mêmes préoccupations sont observées car rien n'est jamais complètement achevé dans la maîtrise des habiletés langagières. L'esprit à tout âge, procède par élargissement successifs. Dans ce sens, le programme permet d'affermir et d'élargir les habiletés de l'élève selon une progression spiralée. Les contenus notionnels et les stratégies sont enrichis d'une année à l'autre pour répondre aux objectifs du programme. On observe ainsi trois étapes correspondant aux trois niveaux de l'école primaire : l'étape de sensibilisation, l'étape d'apprentissage systématique, l'étape de renforcement et d'approfondissement.

2. 4. 1. Importance de l'activité chez l'élève du primaire

Chaque enfant a un potentiel intellectuel. Il varie d'un enfant à l'autre. Les recherches, tant dans le domaine de la psychologie que celui de la didactique, nous font cependant prendre conscience que certaines conditions, si elles sont mises en oeuvre, facilitent l'épanouissement des possibilités intellectuelles de chacun : le respect du besoin de connaître et de comprendre, le besoin de bouger et la nécessaire présence de l'objet. Il s'en dégage que c'est l'activité qui favorise le développement de l'enfant en général et, de façon particulière, la structuration de sa pensée. Et activité sous-tend action de l'enfant.

Si le jeune n'est pas actif tant du point de vue cognitif que du point affectif, il y a peu de chance que l'école ait un effet sur la structuration de sa pensée et le développement des talents qu'il possède. Il apparaît alors bien évident que l'enseignement magistral sous quelque forme que ce soit favorisera peu la structuration de la pensée des jeunes du primaire. C'est l'action de l'enfant qui est importante.

L'action de l'enfant ne fait pas référence qu'à l'action de bouger ou de maintenir actif son système sensori-moteur. Il faut la comprendre comme interaction entre l'objet sur lequel il va agir et l'activité de son intelligence. En ce sens, on peut dire l'intelligence inspire à la fois son action sur l'objet et structure sa pensée. L'intelligence chez l'enfant se déploie et se façonne donc par l'action cognitive, qu'affective, que motrice.

2. 4. 2. La démarche d'apprentissage

Elle se résume en trois principaux temps :

a) Préparation à la situation d'apprentissage

L'élève

- se rappelle la situation d'apprentissage (l'énoncé d'un thème, une mise en situation orale, un texte dans lequel un sujet est traité, une image décrivant une situation, des actions, des faits divers, une interview, une bande dessinée, un jeu de rôle, une émission de radio...;
- définit et précise pour lui-même l'objectif d'apprentissage (le choix de la mise en situation sera fait en fonction des objectifs poursuivis, exploitation d'une fonction langagière, élargissement d'un champ lexical) ;
- constate que ses habiletés ou ses connaissances ne suffisent pas toujours pour atteindre les objectifs poursuivis ;
- organise seul avec ses pairs l'environnement propice à la réalisation des apprentissages à partir des consignes qu'il reçoit.

b) Réalisation de la situation d'apprentissage

C'est la phase d'acquisition. L'élève :

- s'initie à l'utilisation de la nouvelle notion ;
- réalise la tâche ou le problème avec les moyens dont il dispose ;
- recherche et tire l'information dont il a besoin ;
- organise l'information, l'évalue et se fait une idée des actions à accomplir.

Tout au long de cette étape, il exploite les ressources de l'environnement et peut devenir lui-même une ressource pour un ou plusieurs autres élèves.

Cette phase permet à l'élève le maniement correct de la nouvelle notion.

c) Intégration de la situation d'apprentissage

L'élève :

- prend conscience du développement de son équilibre de son répertoire d'attitudes, d'habiletés et de connaissances ;
- découvre ses besoins de posséder certaines connaissances ou de développer certaines habiletés nécessaires à la réalisation d'une tâche analogue ;
- apprécie son habileté à accomplir des actions ;
- se prononce sur ce qu'il a vécu, communique son degré de satisfaction ou d'insatisfaction ;
- mène des activités de remédiation.

Une telle démarche d'apprentissage exige de la part de l'enseignant(e), l'adoption d'une démarche pédagogique précise.

2. 4. 3 La démarche pédagogique

Cette démarche comporte également trois temps :

a) Préparation à la situation d'apprentissage

L'enseignant(e) :

- rappelle la situation d'apprentissage précédente ;
- présente et précise les objectifs d'apprentissage à poursuivre ;
- propose des situations d'apprentissage stimulantes ;
- formule les consignes et suggère divers mode de fonctionnement.

b) Réalisation de la situation d'apprentissage

L'enseignant(e) :

- propose des activités, guide et questionne l'élève ;
- aide l'apprenant à objectiver son action ;
- fait des suggestions ;
- donne l'information jugée trop difficile à découvrir ;
- incite l'élève à poursuivre ou à reprendre certaines tâches ;
- observe et soutient l'apprenant qui éprouve des difficultés.

Somme toute, l'enseignant(e) facilite le traitement du contenu d'apprentissage.

c) Intégration de la situation d'apprentissage

L'enseignant(e) :

- aide l'élève à faire un retour sur la situation d'apprentissage ;
- favorise l'objectivation qui permet à l'élève de prendre conscience du degré de développement de ses habiletés et des acquisitions faites ou à faire ;
- suscite la réflexion de l'élève sur la situation d'apprentissage et sur son fonctionnement, sur son degré de satisfaction et sur les améliorations qui peuvent être apportées.

CHAMP DE FORMATION

EDUCATION ARTISTIQUE

PARTIE THEORIQUE

Introduction

Au Bénin, l'importance de l'éducation artistique semble méconnue puisqu'elle a toujours été négligée dans les anciens programmes d'études.

Or, pour parvenir à un développement global de l'enfant et pour qu'il puisse contribuer à l'essor économique de son pays, il faut tenir compte de nos réalités socio-culturelles. Celles-ci révèlent que nos populations sont très attachées à nos us et coutumes et subsistent grâce à l'artisanat, à l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. De même, elles utilisent encore comme moyen de communication, un aspect de notre patrimoine culturel qu'est la tradition orale soutenue par les griots, les conteurs, les crieurs publics et leurs chants, danses, contes, veillées et épopées culturelles

Pour cela, il faut :

- envisager un développement mental qui mettent en évidence l'ignorance exclusive et méprisante de la valeur de notre culture,
- opter pour l'expression de la sensibilité de l'enfant et lui assurer une bonne formation esthétique,
- revaloriser notre culture à travers l'artisanat le dessin, la musique, les danses traditionnelles et modernes, jeux de chez nous et d'ailleurs.

1-1 - Présentation de la situation actuelle

Les programmes utilisés actuellement dans les classes sont "dits intermédiaires" parce qu'ils définissent des contenus notionnels à faire acquérir à tous les élèves béninois. Ils servent de transition entre les programmes traditionnels traduits sous forme de listing et les programmes par objectifs en cours d'élaboration. Ils ont tenté timidement d'introduire les loisirs éducatifs qui n'ont jamais pu être exécutés correctement faute de dispositions pratiques. Les contenus proposés étaient laconiques, laissant l'initiative au maître de mener des activités ludiques culturelles ou travaux manuels de son choix. Du CI au CM2 ils se résument en trois points :

- 1 - Jeux éducatif béninois et d'ailleurs.
- 2 - Chants et danses de chez nous.
- 3 - Cinéma.

du CE1 au CM2

- 1 - Les grands jeux.
- 2 - Les compétitions sportives interscolaires
- 3 - Travaux manuels - Excursions.

Il est clair que ces notions imprécises ne peuvent favoriser une habileté artistique digne du nom même si l'enseignant avait reçu une formation appropriée, il ne saurait tirer profit d'un programme élaboré dans cet esprit.

On comprend dès lors que l'Education Artistique soit confondue à l'Education physique et sportive à la production agricole et artisanale classée dans les programmes intermédiaires comme activités d'initiation à la production.

1-2 - Description de la situation souhaitée

Face à ces insuffisances, le système éducatif a entrepris de donner une nouvelle orientation à ces programmes d'études en accordant à la formation artistique la place qui lui revient. Ainsi, les nouveaux programmes regroupent plusieurs activités en un vaste champ de formation : EDUCATION ARTISTIQUE (EA)

La conception de ces programmes met l'enfant au contact de son milieu immédiat et tient compte des problèmes dominants d'actualité. Il lui permet également de mieux s'adapter à son environnement social et culturel puisqu'il doit faire sa première source d'inspiration.

La pertinence d'une éducation aux valeurs culturelles nous amène à définir l'EA comme un moyen privilégié pour aboutir au profil de l'enfant à la fin de son cursus scolaire. Ce profil de sortie souhaité prévoit que l'enfant soit autonome, créatif, coopératif et responsable dans ses comportements. Pour cela, l'EA propose des situations d'apprentissage pour lui faire acquérir, par imprégnation et par la pratique des connaissances, des attitudes et des habiletés en vue d'exprimer sa sensibilité son sens de créativité et d'esthétique. Le présent programme, fruit de multiples concertations à différents niveaux est conçu dans l'idée de développer la perception sensori motrice de l'enfant. A ce titre, il privilégie l'expression spontanée pour atteindre l'éclosion des capacités corporelles, vocales et rythmiques. L'utilisation des matériaux techniques et stratégies d'apprentissage devra faciliter l'acquisition d'un vocabulaire plastique et dramatique.

1-3 - Relation avec les autres champs de formation

Tout ce qui précède nous fait remarquer que l'EA ne peut être isolée des autres champs de formation et ne doit organiser aucun apprentissage avec des notions disjointes et inarticulées si elle veut participer au plein épanouissement de l'enfant pour l'amélioration de l'environnement et de la qualité de la vie.

Comme l'intégration des matières et des savoirs est depuis quelques années, l'une des stratégies préconisée par tous ceux qui oeuvrent pour une éducation réussie et efficiente, l'EA répond à des exigences d'ordre social, scientifique et technologique comme l'ES et l'EST. Ces derniers lui fournissent des prétextes d'apprentissage.

L'intégration des matières et des savoirs en mathématique et en éducation artistique joue un rôle fondamental dans la formation graphique et artistique de la personnalité de l'enfant.

Elle lui permet également de vivre une meilleure appréhension de l'espace dans ce monde où il n'est pas d'activité ni de science qui n'utilise les données mathématiques. En un mot l'éducation artistique est à la fois un creuset de réinvestissement et la base des apprentissages dans d'autres matières et plus particulièrement des notions de géométrie, de tracé, de perspective, de proposition. C'est le moule de la résolution de problème et de l'éducation physique et sportive

A tout moment l'élève utilise les matériaux pour les transformer et créer des oeuvres. Il utilise également son corps pour les activités d'arts vivants.

Orientations

2-1 - Les valeurs

Une valeur est tout ce qui, aux yeux d'un individu et/ou d'une société revêt une importance spécifique et qu'on ne saurait transgresser ou violer impunément

La société béninoise a ses valeurs que l'école a le devoir de conserver, de défendre, de promouvoir et de perpétuer à travers toutes les activités qu'elle propose aux élèves (voir document "les valeurs de l'Ecole Béninoise de l'excellence à la culture page)

S'agissant du champ de formation Educatif Artistique, nous nous intéressons particulièrement aux valeurs intellectuelles, morale, socio-culturelle, et esthétique.

2-1-1 - Valeurs intellectuelles

Outre les connaissances, les habitudes, les attitudes des acquises à travers, diverses activités artistiques la préoccupation du champ de formation Education artistique est :

- l'exercice de la mémoire, du raisonnement et de l'imagination
- la capacité de conception et de mise en forme à partir de l'utilisation efficiente des matériaux
- l'apprentissage de l'écoute
- la consolidation de l'esprit critique utile à l'appréciation des objets et oeuvres d'arts

2-1-2 - Valeurs esthétiques

- La recherche du beau
- La reconnaissance, la sensation, la production et l'expression du beau sont les qualités que l'éducation artistique assure chez l'enfant
- Le goût du travail soigné accompagne ces qualités

2-1-3 - Valeurs socio-culturelles

Les valeurs socio-culturelles reposent sur la prise de conscience de l'héritage culturel. Elles mettent en relation permanent l'homme et son environnement.

Ces valeurs issues, pour la plupart des religions, sont prises en compte par l'éducation artistique à travers les chants, les contes, les danses, la représentation et l'interprétation de certains événements.

2-1-4 - Valeurs morales

Les valeurs intellectuelles et socio-culturelles sont sous-tendues par des valeurs morales

En éducation artistique ces valeurs morales sont :

- le sens de l'effort et de la persévérance qui soutient toute réalisation
- la confiance en soi dans tout jeu dramatique, dans l'exécution du chant....

2-2 - Les fondements

Les fondements sur lesquels repose le programme d'EA sont de 6 ordres :

2-2-1 - ordre politique

L'expression de la volonté politique des décideurs d'assurer la pérennité du patrimoine culturel national se traduit par la prise en compte de valeurs culturelles dans les programmes d'études

2-2-2 - ordre socio-culturel

L'éducation artistique contribuera à :

- . faire comprendre à l'enfant que le patrimoine culturel national est un bien précieux à défendre, à préserver, à valoriser, à promouvoir.
- . lui faire découvrir la richesse d'autres cultures qui méritent respect et considération

2-2-3 - Ordre économique

Il s'agira de contribuer au développement économique du pays en favorisant :

- . l'éclosion des talents
- . la promotion de l'art

2-2-4 - Ordre didactique

L'éducation artistique se repose sur un certain nombre d'habiletés qui ne s'acquièrent que par la pratique.

Pour ce, il faudra insister sur le fait que :

- . l'élève, artisan de sa propre formation, doit être au centre de toutes les situations d'apprentissage
- . le maître, face à cela, doit organiser des situations susceptibles de favoriser la créativité chez cet élève et le guider dans le cheminement qui est le sien.

2-2-5 - ordre psychologique

Le savoir en éducation artistique se construit à partir d'activités intellectuelles, motrices, d'expression sensorielle et affective qui répondent aux besoins psychologiques de l'élève, à ses possibilités aux différentes étapes de son évolution.

L'élaboration et la mise en oeuvre des programmes d'EA doivent respecter ces paramètres. L'apprentissage doit revêtir un caractère global. Toutes les activités doivent être vécues d'une manière globale et avec la totalité de la personnalité de l'élève

2-2-6 - ordre épistémologique

L'acquisition des savoirs, des savoir-faire n'est possible que lorsque l'élève travaille effectivement avec ses mains, son corps. Il convient que l'enseignant suggère des situations susceptibles de favoriser la libre expression, la créativité, la réflexion.

2-3 - Nature et objets d'étude du champ de formation

Nous ne pouvons préciser la nature de l'Education artistique sans aborder au préalable le concept que recouvre l'art.

L'art est un moyen qui permet à l'homme de s'exprimer, de se faire découvrir en communiquant aux autres ses sentiments, sa vraie nature.

La culture et la pratique de l'art sollicitent la personnalité tout entière de l'enfant et de l'adolescent ainsi que les ressources physiques celles de la sensibilité et de l'intelligence. C'est à cette tâche que s'attelle l'éducation artistique.

Intégrée à l'ensemble du processus éducatif le programme de l'Education artistique offre à l'apprenant des moyens de faire preuve de sa créativité, de son esprit logique, de son sens esthétique, de sa capacité de conception et de mise en forme, d'une sensibilité de + en + affirmée et d'une bonne coordination sensori motrice, d'exercer enfin son pouvoir de réflexion et ses facultés d'analyse. Ce programme privilégie certaines habiletés qui conditionnent la production et l'appréciation d'objets ou d'oeuvres d'arts susceptibles d'être sans cesse améliorés. L'acquisition de ces habiletés est précisée dans chacun des deux modules du champ de formation à travers les objets d'études suivants :

Dans le module des arts plastiques et de l'artisanat d'art ils comprennent : le dessin, la peinture, le modelage, la calligraphie, le collage, le découpage, le déchiquetage, l'enfilage, le coloriage, l'assemblage, la décoration, le façonnage, l'impression, le tressage, le pliage, la couture, la vannerie, la sculpture et autres objets d'étude comme la pyrogravure, la photographie, le cinéma, qui ne peuvent être abordés dans les Ecoles primaires béninoises faute d'équipement.

Dans le module des arts vivants, ces objets d'études sont : la danse, le chant, les rondes chantées et mimées ou les jeux chantés, le maniement des instruments musicaux - l'écoute - la mime - la chorégraphie - les contes - le déguisement - la dramatisation.

2-4 - Principes directeurs du champ de formation E.A.

2-4-1 - Importance de l'activité chez l'élève du primaire

voir document Pilote et Denis

2-4-2 - La démarche d'apprentissage

C'est en faisant que l'apprenant acquiert le savoir en art. L'activité revêt donc une importance capitale dans sa vie. Ce n'est que par celle qu'il se réalise.

Le programme d'étude de l'E.A. optent pour une démarche d'apprentissage centrée sur l'apprenant.

L'exécution de ce programme préconise deux principales stratégies d'apprentissage.

I - Cette démarche, fait référence à la mise en oeuvre d'une situation d'apprentissage impliquant totalement l'apprenant qui vit un cheminement propre à lui.

Elle respecte trois étapes qui sont les suivants :

- première étape : l'apprenant réalise un travail essentiellement individuel. C'est une étape de réflexion de recherche, de conception, de remue - méninges. Il se fait lui-même une idée de son image ou de ce qu'il veut réaliser, utilise ses propres idées et le matériel qui lui est nécessaire, s'investit dans cette réalisation pour aboutir à une production personnelle.

- deuxième étape : il marque des arrêts au cours de la réalisation pour échanger avec ses camarades sur ce qu'il fait en vue d'une amélioration éventuelle. C'est au cours de cette phase ou phase de l'évaluation formative qu'il décèle ses insuffisances et les comble grâce aux remarques et suggestions des camarades du groupe et éventuellement de l'enseignant.

- troisième étape : elle est celle de l'objectivation ou de retour sur l'activité que l'élève a vécue. A cette phase de prise de conscience des nouveaux savoirs construits il s'interroge sur ce qu'il a fait, sur les moyens (matériaux, outils) sur les procédés, les démarches qu'il/elle a utilisés pour réaliser son objet ou son oeuvre et fait des projections pour un transfert possible de ces acquis

II - En arts vivants, une autre stratégie intervient au cours de l'apprentissage. Cette stratégie porte sur le jeu de rôle.

Les élèves, comme des acteurs, incarnent des personnages pour jouer des rôles. Ainsi pour apprendre à imiter des artistes qui chantent ou pour se produire dans un jeu de dramatisation, vêtus comme les personnages qu'il incarnent, ils jouent les rôles d'un animal, d'un oiseau, d'une personne...

2-4-3 - La démarche pédagogique

C'est l'ensemble des techniques, des moyens, des stratégies mis en oeuvre par le maître pour soutenir l'élève dans sa démarche d'apprentissage.

Au début de l'activité, le maître crée des conditions matérielles, une ambiance de détente, de gaieté dans sa classe.

Il veille à l'autonomie des élèves dans l'utilisation du matériel. Il devient une personne ressource à côté de l'élève actif créatif à qui il suggère au besoin quelques techniques au cours de l'activité ainsi que les mots et expressions appropriés à chaque étape de la réalisation du jour.

Tout au long des réalisations, il incite les élèves aux échanges au sein de leurs groupes respectifs. Sa discrète intervention, au cours de ces échanges, apporte avec doigté des remédiations lorsque cela est nécessaire. Ces remédiations peuvent être par exemple.

- . en arts plastiques et artisanat d'art : un petit arrangement d'un dessin,
- . un réajustement d'un objet modèle
- . une mesure mal prise à corriger
- . un point mal réalisé à reprendre
- . une chanson non exécutée avec gestes et mélodie à améliorer etc

Une fois l'activité proprement dite terminée, il incite l'élève à procéder à l'objectivation c'est à dire à faire le bilan de ses apprentissages. Ce faisant, il l'incite à dire ce qu'il a appris au cours de l'activité, comment il l'a appris et ce qu'il peut faire de ce ou ces nouveaux savoirs.

A chacune des réactions de l'élève il reste très attentif.

Structure du programme du champ de formation E.A.

4-1 - Brève description de chacun des modules

Comme précédemment annoncé, le programme de l'E.A. se compose de deux modules organisés comme suit :

Le premier module intitulé arts plastiques et artisanat d'art s'intéresse à tout ce qui relève de travail manuel. L'élève utilise ses mains pour exprimer sa sensibilité, son sens de créativité et d'esthétique. Travailler avec ses mains est à la base de tout ce qui concourt à la formation intellectuelle.

Le second module, "arts vivants" s'appuie sur l'expression corporelle. L'élève mène plusieurs activités qui participent à l'acquisition d'une diction expressive et au développement de ses capacités corporelles, vocales et rythmiques.

Les objets d'apprentissage de chacun de ces modules sont répartis comme suit

- au CI

- dessin, Coloriage, Déchiquetage, découpage - modelage libre - peinture aux doigts - collage - découverte et utilisation des outils - Décoration
. chant - conte - écoute - rondes chantées et mimes/jeux chantés et dansé - déguisement.

Par ces activités l'élève s'éveille avec arts plastiques, à l'artisanat d'art et aux arts vivants.

au CP : dessin, découpage, modelage - enfilage collage - peinture à la symétrie - décoration

. Chant - conte - écoute - danse

Ces activités lui permettent de se familiariser avec les 2 formes d'arts

au CE1 : dessin - mélange de couleurs - peinture avec utilisation de pinceau - peinture à l'éponge, au papier froissé, à la symétrie modelage - tracé - coloriage - collage - découpage - décoration

. Chant - danse - conte - écoute - utilisation d'instruments musicaux - création de textes de chants - dramatisation de poème.

Dans cette classe, l'élève découvre les procédés liés aux techniques ainsi que le langage artistique approprié.

au CE2 : Dessin d'objets simples avec combinaison des lignes, courbes - tressage - pliage - couture (les premiers points : devant, piqûre, arrière, ourlet, bâti)

modelage - peinture - décoration

. Chant - conte écoute - sketch - dramatisation de contes - danse.

ces objets d'apprentissage lui offrent des activités qui concourent au développement des techniques qu'il/elle a découvertes précédemment.

au CM1 : C'est la classe du remplacement des techniques à travers

. Illustration (bande dessinée)

dessin d'objets

Calligraphie - collage - réalisation de bouquet - couture (tige, croix, chaînette, feston, quelques lettres au point de tige.

. Représentation théâtrale - chant - danse - dramatisation - conte

au CM2

Il consolide les techniques précédemment acquises et renforcées grâce aux activités suivantes

:
. Calligraphie - illustration (bande dessinée, banderole) - modelage - dessin avec perspective et proportion

- couture (couture rebattue - couture anglaise reprise - broderie

. Chant - danses traditionnelles - dramatisation de conte et poème - écoute et diction de conte - sketch - déguisement.

4-2 - Relation entre les modules

Ces 2 modules, malgré leurs contenus différents ne sont pas séparés l'un de l'autre par une cloison étanche.

L'être de l'élève est entièrement impliqué que ce soit en art plastiques, en artisanat d'art ou en arts vivants - Ex : la danse - le modelage.

Ces 2 modules se complètent pour contribuer au développement global de la personnalité de l'élève.

CHAMP DE FORMATION
(ÉDUCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE)
ANNEXE 8

INTRODUCTION

L'école béninoise héritée de la Colonisation et des régimes politiques passés n'a pas pu opter ni pour la recherche fondamentale et appliquée ni pour la dotation de meilleurs atouts scientifiques et technologiques.

Bâtir aujourd'hui une stratégie d'éducation scolaire sans accorder à la science et à la technologie la place qu'elles méritent équivaldrait à ignorer les réalités présentes et futures de notre société en perpétuelle évolution.

Comment ne pas apprécier l'enseignement des sciences à l'école primaire au regard de cette vérité indéniable ?

1.1 - Présentation de la situation actuelle

Jusqu'ici l'enseignement des sciences dans nos écoles primaires se résume à la transmission d'un certain nombre de contenus notionnels sur les choses, les animaux dont l'homme. Il n'est qu'une vague monographie au cours des séances dénommées d'abord leçons de choses puis exercices d'observation. Ces séances ne permettent en réalité que de faire du vocabulaire.

La méthode traditionnelle d'enseignement des sciences par laquelle les maîtres mêmes ont été formés demeure la seule utilisée par la quasi totalité de ceux-ci.

Quand bien même le maître évoque parfois les méthodes actives, c'est la plupart du temps une activité où il questionne et où l'élève répond. Aucune occasion n'est exploitée par le maître, encore moins par l'élève pour exprimer des idées personnelles et des interrogations puis pour introduire un raisonnement sur une voie divergente.

Le programme de science de l'école primaire axé sur l'étude des végétaux, des animaux, de l'homme, des métaux et de quelques phénomènes physiques est demeuré pendant des décennies un listing de notions établi à partir des manuels.

L'avènement des programmes intermédiaires n'est pas plus heureux. Conçus pour corriger les insuffisances des anciens, ces programmes ont aussi privilégié l'acquisition de savoirs. Le développement d'habiletés d'attitudes et d'une méthode de travail ne constitue pas une préoccupation.

Ce constat des insuffisances de l'enseignement scientifique est un phénomène mondial qui s'est développé avec l'évolution et les mutations du 20^e siècle. Comme beaucoup d'autres pays cette situation qui fait que l'école a du retard sur la société est devenue aujourd'hui la préoccupation du Bénin.

1.2 - Description de la situation souhaitée

La préoccupation majeure de l'école béninoise, dans sa forme actuelle, est d'être dotée d'un programme d'études élaboré à partir des exigences réelles de la société en vue d'assurer à celle-ci la formation d'un type d'homme équilibré, autonome et responsable dont elle a besoin.

C'est dans ce sens que depuis les Etats Généraux de l'Education, l'excellence est promue au rang de valeur fondamentale. Il importe de développer non seulement la mémoire mais aussi l'intelligence, l'imagination créatrice. Mais l'essence de l'esprit scientifique se trouve dans la capacité d'accueil du réel. L'élève doit pouvoir agir sur le réel, s'exercer à résoudre des problèmes par des approches s'inspirant du constructivisme.

1.3 - Relation du programme de l'E.S.T avec les autres programmes d'études

De nombreux liens existent entre le programme de l'E.S.T et les autres programmes d'études de l'école primaire.

Le programme de l'E.S.T et les autres programmes d'études de l'école primaire puisent leurs objets d'apprentissage des réalités présentes dans l'environnement.

La langue française fournit à l'élève diverses formes d'expression pour communiquer avec les camarades, pour rédiger les résultats d'enquête et les comptes rendus d'observation, pour formuler un concept scientifique.

Les mathématiques fournissent à l'E.S.T des outils intellectuels permettant à l'élève de qualifier des données, de prendre des mesures.

Les apports de l'Education sociale à l'E.S.T permettent à l'apprenant d'observer un comportement digne vis-à-vis de ses pairs et des personnes de son entourage, de se sentir membre d'un groupe qui l'accepte.

2 - ORIENTATIONS

2.1 - Les valeurs

Dans le nouveau système éducatif béninois, la culture de l'Excellence demeure la valeur fondamentale d'où émane un faisceau de valeurs susceptibles de promouvoir une Ecole qui cesse d'être une <<institution sans pertinence >> pour les fins de croissance économique et de développement socio-culturel et politique.

Dans cette optique, il devient urgent, même indispensable, de redéfinir, ou mieux de préciser quelles doivent être les contributions du champ de formation E.S.T dans la réalisation des valeurs générales assignées à l'école béninoise.

*** Les valeurs intellectuelles**

L'E.S.T contribue à la mise en place d'une démarche de pensée logique et rationnelle favorisant de ce fait l'éclosion de la pensée critique et de l'esprit scientifique

*** Les valeurs culturelles**

L'E.S.T peut contribuer à créer et entretenir l'esprit d'observation, de curiosité, à développer la capacité de raisonnement et de jugement, d'argumentation, l'esprit d'analyse et de synthèse.

*** Les valeurs morales**

Les programmes E.S.T apprennent à l'enfant le respect de la vie - qu'elle soit celle des animaux, des hommes et des végétaux - en même temps qu'ils contribuent, à travers l'éducation en matière de population et à la vie familiale et l'éducation relative à l'environnement, à garantir à l'ensemble de la communauté locale et nationale, l'amélioration de la qualité de la vie dans la perspective d'un développement durable.

2.2 - Les fondements

*** Les fondements d'ordre économique**

Il n'est un secret pour personne que le sol, le sous-sol et les cours d'eau africains regorgent de richesses inexploitées. Les habiletés requises par la transformation des matières ne sont pas innées; elles sont le fruit d'un travail d'éducation et de formation. C'est sur ces habiletés et leur conquête que se fonde l'E.S.T à l'école primaire.

*** Les fondements d'ordre didactique**

L'E.S.T s'appuie sur la mise en oeuvre d'un ensemble de moyens matériels et méthodologiques qui mettent l'enfant en contact direct avec l'univers naturel et construit afin d'accroître sa capacité à comprendre le monde et à agir sur lui.

*** Les fondements d'ordre pédagogique**

Dans le processus de la formation scientifique et technologique, l'enfant agit directement sur le matériel ou sur son substitut. L'activité cognitive est déclenchée à partir des représentations brutes de l'enfant sur le fait scientifique à étudier. L'approche pédagogique se fonde sur l'utilisation du matériel par des activités de manipulation, d'observation, d'expérimentation, de fabrication d'objets usuels, et de productions végétale, animale et artisanale.

2.3 - Nature et contenus du champ de formation "Education Scientifique et Technologique"

Le champ de formation "Education Scientifique et Technologique" couvre les domaines de formation relatifs d'une part au développement chez l'élève de l'esprit scientifique et d'autre part, à la familiarisation de ce dernier avec les êtres, les objets et les phénomènes de son environnement quotidien; environnement naturel et environnement technologique en particulier.

2.3.1 - Développement de l'esprit scientifique

Un esprit scientifique se définit par une attitude (l'attitude scientifique) et par une méthode ayant des caractéristiques propres.

a - L'attitude scientifique

C'est un état d'esprit qui se manifeste chez le sujet par :

- la curiosité et le désir de comprendre les choses;
- la capacité de sectionner devant tout fait que le savoir antérieur ne permettait pas de prévoir;
- la volonté de chercher par soi-même une réponse aux questions que l'on se pose plutôt que de se contenter d'idées reçues.

b - La méthode scientifique

On peut entendre par méthode (ou démarche) scientifique toute démarche investigatrice basée sur les faits. En ce sens, la démarche scientifique n'est pas l'apanage de la Science au sens le plus courant du terme. On peut dire d'un plaidoyer ou d'une analyse littéraire qu'ils sont menés selon une démarche scientifique, pour peu qu'ils se donnent pour exigence l'analyse des faits et rien que des faits; par opposition à une démarche spéculative basée sur la rhétorique.

En revanche, une démarche sera dite expérimentale lorsque, non contente de partir des faits pour produire des idées, elle s'impose comme contrainte de soumettre ces premières idées aux faits (encore une fois) avant de tirer des lois. C'est la démarche par excellence des sciences de la nature et des sciences physico-chimiques. Elle se déroule en cinq grandes étapes que sont :

- l'identification par l'observation d'un problème à résoudre;
- la séparation des variables et la formulation d'hypothèses explicatives;
- la mise au point d'un protocole de vérification pour soumettre les hypothèses au verdict des faits;
- la mise en oeuvre du protocole de vérification soit par l'observation systématique soit par l'expérience.
- l'interprétation des résultats et de la conclusion.

2.3.2 - Familiarisation de l'élève avec son environnement naturel et technologique

L'environnement dans lequel baigne l'élève est constitué des trois sous-systèmes essentiels que sont :

- le sous-système constitué par le milieu socio-humain;
- le sous-système constitué par les éléments de l'environnement naturel et incluant : les animaux (dont l'homme), les végétaux, les objets inanimés (air, eau, sol, roches...) et l'énergie.
- le sous-système constitué par les objets construits par l'homme; par apposition aux objets naturels, ce sont des outils, des machines, des jouets etc...).

Le sous-système socio-humain étant le domaine privilégié des champs de formation Education Sociale et Education Artistique, c'est dans les deux derniers sous-systèmes que le champ de formation Education Scientifique et Technologique puisse l'essentiel de ses sujets d'étude. On y étudie l'homme, les animaux, les végétaux et leurs interactions réciproques. Mais on y étudie également les objets fabriqués par l'homme dans son effort chaque jour plus grand de maîtriser la nature.

2.4 - La démarche d'apprentissage en éducation scientifique et technologique

Elle repose fondamentalement sur l'observation et le tâtonnement expérimental pour permettre à l'élève de s'approprier l'outil particulièrement performant de pensée qu'est "la démarche expérimentale".

Placé devant une situation d'apprentissage donnée :

1 - L'élève mobilise son savoir antérieur pour identifier le ou les problèmes qui s'y trouvent posés.

- il observe la situation et dit ce qu'il en sait;
- il exprime ses questions et son besoin d'en savoir plus sur la situation;

2 - Il s'engage dans une recherche active de solution; soit par l'observation, l'expérimentation, l'enquête ou l'exploitation de documents.

C'est au cours de cette phase qu'il met en oeuvre les principales habiletés intellectuelles ou manuelles qu'on associe habituellement à rigueur scientifique d'un individu.

3 - Enfin arrivé au terme de sa recherche, il fait le point de ses acquis sur le double plan conceptuel et méthodologique. Ces acquis pourront alors être réinvestis dans de nouvelles situations.

2..5 - La démarche pédagogique

On y décrit les actes posés par l'enseignant au cours des différentes étapes de l'apprentissage de l'élève.

1 - La mise en train ou étape de la motivation

L'élève étant placé dans une situation donnée :

- L'enseignant(e) commente la situation de manière à susciter l'intérêt de l'élève;
- il (ou elle) invite l'élève à lire ce qu'il sait déjà de la situation et les questions que cette dernière lui inspire par rapport à son savoir antérieur;
- il incite l'élève à partager ses idées avec celles de ses pairs pour en tirer le ou les problèmes les plus pertinents par rapport à la situation;
- il encourage l'élève dans sa volonté à chercher les solutions par lui-même plutôt que de se contenter d'idées reçues.

2 - La conduite des activités d recherches

- L'enseignant(e) encourage l'élève à poursuivre une observation ou une recherche par tâtonnement expérimental;
- il propose des pistes supplémentaires d'investigation;
- il fournit une information difficile à découvrir;
- il renvoie, au besoin, l'élève aux données de l'observation et/ou aux résultats d'expérience;
- il incite l'élève à examiner d'un oeil critique sa propre production;
- il incite l'élève à utiliser les acquis de l'observation et/ou de l'expérimentation pour porter un jugement sur la valeur des affirmations générales issues du milieu sur la question étudiée.
- etc...

3 - L'objectivation et l'évaluation des acquis

En pédagogie, on entend par objectivation le "processus de rétroaction par lequel le sujet prend conscience du degré de réussite de ses apprentissages, effectue le bilan de ses actifs et passifs, se fixe de nouveaux objectifs et détermine les moyens pour parvenir à ses fins" (d'après R. Legendre; Dictionnaire actuel de l'éducation).

L'enseignant(e), au cours de cette phase, aide l'élève à faire un retour sur la situation d'apprentissage et à faire le point de ses activités.

En Education Scientifique et Technologique particulièrement, c'est le moment de dire si le problème initialement posé a trouvé des éléments de réponses ou pas. C'est aussi le moment de faire le point sur les démarches entreprises et de porter un jugement sur leur efficacité. C'est, enfin, le moment des réinvestissements et de l'évaluation formative où l'enseignant(e) propose à l'élève de nouvelles situations à des fins de transfert et de réinvestissement.

4 - Structure du programme d'étude de l'E.S.T

Le programme de l'Education Scientifique et Technologique est conçu et élaboré selon une approche modulaire organisée en trois blocs bien articulés et bien structurés au niveau de chaque cours avec une flexibilité et possibilité d'opérer des choix dans les sujets d'études proposés.

4.1 - Description des modules de l'Education Scientifique et Technologique

- Le premier module est intitulé << l'homme et ses relations avec les autres hommes >>.

Il embrasse l'anatomie humaine, la santé, la nutrition. L'ambition au niveau de ce module est d'offrir l'occasion à l'élève de s'éveiller à son propre corps et aux relations qui peuvent s'établir entre ses semblables et lui grâce aux différentes parties du corps comme moyens de communication. L'élève peut se sensibiliser, à propos de l'étude de chaque fonction du corps; aux règles d'hygiène propres à assurer et à garantir à l'homme une bonne santé et le bon fonctionnement de son organisme.

- Le deuxième module << l'environnement naturel et les relations entre cet environnement et l'homme >> aborde l'étude de la vie des animaux, des plantes, de quelques phénomènes physiques et les inter-relations entre ces divers éléments d'une part celles de ces éléments et l'homme d'autre part. Ce deuxième module offre à l'élève l'occasion d'aborder quelques concepts scientifiques fondamentaux tels que celui du cycle de reproduction des êtres vivants et de chaînes alimentaires. Par ces concepts l'élève pourra prendre conscience du respect de la vie et de la nécessité de préserver l'équilibre de la nature.

- Le troisième module <<l'environnement technologique et les relations entre cet environnement et l'homme>> se préoccupe de faire acquérir à l'élèves des connaissances et des savoirs faire scientifiques et techniques par la réalisation, la construction et la manipulation de divers objets techniques en vue de satisfaire un besoin. L'élève a l'occasion d'étudier les propriétés et le fonctionnement des objets fabriqués de son milieu, d'apprécier leur influence sur sa communauté. Il abordera également dans ce module à travers des activités de fabrication, de montage et de schématisation des notions d'énergie, de circuit électrique. Il pourra apprécier la valeur de l'énergie électrique et de l'énergie solaire à travers des applications pratiques dans la vie.

4.2 - Relation entre les modules

L'élément fondamental qui lie les trois modules en Education Scientifique et Technologique est l'homme. Comme on constate, le premier module prend en compte l'homme dont la survie dépend du cadre dans lequel il vit. Ce cadre de vie exerce des influences réciproques entre ses constituants - l'environnement naturel et technologique - et l'homme lui-même. Le troisième module, l'environnement technologique vise la satisfaction des besoins de l'homme - l'environnement technologique influence aussi bien l'homme que son cadre de vie.

C'est surtout de ces influences réciproques de l'homme de l'environnement naturel et technologique que naissent les problèmes dits environnementaux qui constituent une préoccupation importante des sociétés actuelles. La dégradation de l'environnement naturel par exemple relève surtout des activités que des pesticides. armement...

ANNEXE 9

CHAMP DE FORMATION

MATHEMATIQUE

PARTIE THEORIQUE

Introduction

1.1 - Présentation de la situation actuelle (programme intermédiaire)

La crise de société qu'illustre l'échec de l'école est à la base des réformes successives du système éducatif depuis les années 60 au Bénin. En effet lorsque des besoins nouveaux d'une époque dans les domaines scientifiques, économiques, moraux ou politiques cessent d'être satisfaits par les programmes, les connaissances, les technologies et modes de transmission/acquisition de savoir d'un régime pédagogique donné, des projets de transformations nécessaires prennent naissance pour changer les idées, les pensées et les pratiques qui tombent sous le poids de leur inefficacité.

Dans cette optique, des diagnostics ont été posés par les États Généraux de l'Education de 1990. Il en est découlé des recommandations qui ont servi de base aux orientations prescrites dans le document-cadre de politique éducative. De nombreux actes décisifs sont posés pour agir simultanément sur tous les intrants à l'école primaire. L'élaboration des programmes intermédiaires pour l'école primaire en 1992 représente une amorce ponctuelle et provisoire en attendant des mesures hardies en matières d'innovation pédagogiques à l'école primaire. La mise en place d'une quinzaine de plans d'actions, la rédaction des documents portant "profil de l'élève à la fin du cycle primaire" et "valeurs à l'école" rendent explicites et opératoires sur le plan technique dans les classes au profit des élèves, les intentions politiques exprimées dans les buts et finalités assignés à l'école béninoise aujourd'hui. De façon particulière, des mesures déterminantes ont été prises qui traduisent la volonté politique manifeste des autorités béninoises à changer résolument l'image actuelle des mathématiques, à les promouvoir et à leur restituer la plénitude de leur fonction de développement durable.

La réforme actuelle des programmes de mathématiques à l'école primaire

- s'impose non seulement dans le cadre de la réforme des programmes d'études à l'école primaire, mais aussi et surtout en raison des échecs massifs des élèves dans cette matière, de la phobie qu'elle développe au niveau des institutions, des enseignants, des élèves et des parents;

- n'a pas l'intention d'inventer de nouvelles mathématiques à l'école primaire, mais de s'inspirer des expériences passées et de saisir les opportunités qui s'offrent aujourd'hui.

Au niveau institutionnel, la perception des mathématiques s'observe dans :

- l'importance des masses horaires accordées à leur enseignement dans les programmes d'études à l'école primaire (en moyenne une heure par jour) ;

- la densité du contenu du programme qui demeure orienté vers un profil d'agent d'exécution et tâches routinières ;

- la modification du moment d'administration de l'épreuve de calcul au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) pour préserver des stress générateurs de résultats catastrophiques qui font identifier l'échec en mathématique à l'échec de toute la scolarité, voire de la vie.

Au niveau des enseignants, la crainte de cette "matière difficile" et leur faible niveau de formation mathématique conduisent à un comportement pédagogique caractérisé par

- la consommation de mécanismes, d'algorithmes et de résultats
- la mémorisation de formules non établies et non décontextualisées
- la culture de mécanismes opératoires réduisant les mathématiques à l'arithmétique nécessaire au commis d'achat et de vente d'antan, tout pour reproduire le modèle colonial de l'économie de traite.

Au niveau des élèves, l'attitude des maîtres est perçue, vécue et intériorisée comme valeur. Ils sont bloqués par des idées préconçues négatives. Ils finissent par se convaincre qu'il faut naître mathématicien, sinon que les mathématiques ne sont pas faites pour être accessibles à tout le monde. Ils considèrent que tout problème mérite d'être traité et toutes les données doivent être utilisées dans les calculs. Aucun développement du raisonnement logique n'est cultivé et vient justifier la nécessité d'opérer.

Au niveau des parents, la perception négative des mathématiques renforce le stress des élèves et conforte les enseignants disculpés de fait dans leur pratique pédagogique.

Au total, on ne faisait pas les mathématiques à l'école primaire. On faisait mémoriser des connaissances, des mécanismes, des recettes toutes faites

1.2 - Description de la situation souhaitée

Si les programmes actuels de mathématique ne vont pas inventer de nouvelles mathématiques, ils ont l'ambition de contribuer à réaliser dans une approche curriculaire, intégrée et systémique, l'élève dont le profil en fin de cycle primaire est clairement défini : un élève qui sait réfléchir par lui-même, entreprenant autonome, responsable et animé du souci d'amélioration.

Les innovations portent sur les orientations, les approches pédagogiques et les démarches d'apprentissage.

Les croyances ou principes à la base de ces innovations peuvent se résumer comme suit:

- il est possible de faire les mathématiques à l'école primaire et de développer un mode de pensée, une attitude propres aux mathématiques;
- il est possible d'élargir les dimensions que couvrent les programmes intermédiaires de calcul, et rendre les mathématiques accessibles, utiles et désirables pour tous;
- il est enfin possible d'assurer une éducation de base qui démystifie et démythifie les mathématiques.

1.3 - Relations de ce programme avec d'autres programmes d'études

Les mathématiques en tant que mode de pensée, langage concis, précis et structurant entretiennent avec les autres champs de formation des relations de complémentarité dans la formation de l'élève. Dans ce programme, des liaisons réciproques s'observent entre :

- des modules de géométrie, d'éducation physique et sportive (EPS et d'éducation artistique (EA)
- des modules de proportionnalité, d'éducation artistique (EA), d'Education Sociale (ES) et d'Education Scientifique (EST)
- des modules de résolution de problème et d'EST

2 - Orientations

2.1 - Valeurs

L'érection d'une dimension de la vie des hommes en un objet d'apprentissage dépend des valeurs jugées nécessaires à promouvoir. Ce qui caractérise l'époque contemporaine, c'est l'importance prise par les mathématiques de par leurs apports déterminants aux autres branches d'activité de l'homme et les valeurs qu'elle développe.

Fondamentalement ces valeurs s'articulent autour de deux grands pôles : les valeurs d'ordre intellectuel et les valeurs d'ordre méthodologique.

2.1.1 - Valeurs d'ordre intellectuel

Elles ont trait à :

- la compréhension des phénomènes et des situations c'est-à-dire à l'exercice du jugement, de la distinction du vrai du faux, du démontré du non démontré, du connu de l'inconnue ; l'entraînement à l'organisation logique de la pensée;

- la capacité d'analyse et de synthèse, autrement dit au repérage des éléments les plus significatifs, à la reconnaissance des hypothèses, des conséquences; des causes, des moyens, des efforts ; apprendre à réfléchir à divers aspects d'une situation, à dégager l'essentiel de l'accessoire ;

- l'aptitude à la résolution de problèmes, c'est-à-dire savoir distinguer les causes des effets, formuler des hypothèses et les discuter, faire des choix et les soutenir ; développer l'activité mentale, favoriser l'imagination, l'intuition, l'invention créatrice, former à l'esprit scientifique : objectivité, précision, goût de recherche ;

- l'utilisation de la mémoire, c'est-à-dire savoir fixer son attention, se concentrer et retenir des informations complexes et variées ;

- la créativité et l'exercice du sens esthétique; en d'autres termes éveiller et assurer le goût de la beauté mathématique présente dans certaines relations, certaines figures du plan et de l'espace ; cultiver le goût de l'expression de la pensée, clarté, ordre, concision, élégance ; faire apparaître et apprécier les liens entre les mathématiques et la beauté formelle des arts ;

- l'aptitude à la communication c'est_à-dire savoir organiser sa pensée, exposer l'information recueillie tant sous sa forme orale qu'écrite, argumenter et débattre d'un point de vue.

2.1.2 - Valeurs d'ordre méthodologique

Elles réfèrent à :

- la capacité de comprendre les règles et les consignes et de les appliquer; autrement dit connaître les règles, savoir les associer à des situations données, être capable de les appliquer pour trouver la solution ;

- la capacité d'identifier et d'utiliser les sources d'information appropriées, c'est-à-dire, connaître la nature des diverses sources documentaires, choisir la bonne source pour repérer l'information recherchée ;

- la capacité d'utiliser les méthodes appropriées de traitement de l'information.

Par ailleurs au plan de la formation morale les mathématiques cultivent le goût de la vérité, de l'objectivité et donc de l'équité. Elles confèrent le souci d'un besoin de la rigueur, du discernement, de la clarté dans la vérification et les preuves. Elles développent la volonté d'achèvement et du perfectionnement.

2.2 - Fondements

Le programme du Champ de Formation Mathématique repose sur les fondements d'ordre psychologique, épistémologique, politique, didactique et pédagogique.

2.2.1 - Fondement d'ordre psychologique

Le développement de la psychologie cognitive et la naissance de nouvelles théories de la cognition autorisent à penser qu'on peut faire les mathématiques à l'école primaire.

On sait que généralement dans nos écoles, les élèves de 5 à 8 ans sont à un stade de leur développement mental caractérisé essentiellement par le fait :

- qu'ils se croient au centre du monde, rapportent tout à eux et n'admettent pas l'idée de réciprocité ;**
- qu'ils ne perçoivent pas l'idée de causalité;**
- qu'ils généralisent trop rapidement et d'une manière abusive;**
- qu'ils manifestent beaucoup plus d'intérêt pour le connu, le familier, le mouvement, les manifestations et les couleurs.**

Ces traits caractéristiques du mental des enfants les empêchent d'accéder facilement aux notions de relation, de conservation des quantités, d'inclusions de classes, de sériation et de réversibilité indispensables à la connaissance des nombres.

On sait aussi généralement que les élèves de 10 à 14 ans parviennent en principe au stade de la pensée conceptuelle, formelle ou abstraite. Ils sont donc capables d'un raisonnement hypothético-déductif en l'absence des objets.

Face à ces traits caractéristiques de l'élève de l'école primaire et le profil de sortie de ce cycle, le Champ de Formation Mathématique procède à un allègement de son programme, privilégie le développement des habiletés et des attitudes, s'engage dans une démarche d'apprentissage centrée sur l'élève et d'inspiration constructiviste.

2.2.2 - Fondement d'ordre épistémologique

Dans son évolution chaque science connaît des crises qu'on arrive à surmonter grâce à une étude critique qui conduit à la clarification de certains concepts relatifs à l'objet de cette science, à sa méthode ou à ses résultats.

La conséquence, c'est le dynamisme nouveau qu'on insuffle à cette science qui connaît ainsi des bonds prodigieux en se diversifiant.

En tant que science, les mathématiques n'échappent pas à cette loi. C'est ainsi que dans leur développement, elles ont pénétré presque toutes les autres branches d'activité au service de l'homme.

La réalisation d'un individu autonome, entreprenant, ayant le goût de la recherche, responsable de son développement et de celui de son environnement tel que le prévoit le profil de sortie de l'école primaire, passe par une formation mathématique conséquente.

2.2.3 - Fondement d'ordre politique

Dans le document-cadre de la déclaration de la politique éducative, il a été écrit que : <<le système sera conçu pour promouvoir l'excellence et former l'élite dont le pays a besoin pour assurer son développement dans un environnement compétitif>>.

Dans cette optique, notre pays participe aux Olympiades panafricaines de mathématiques. Il organise à l'échelle nationale le championnat annuel de mathématique et de sciences physiques.

La volonté politique est donc ainsi clairement affirmée pour promouvoir l'enseignement des mathématiques.

2.2.4 - Fondement d'ordre didactique et pédagogique

Les progrès enregistrés aux plans épistémologique et psychologique et au regard du contexte politique favorable à la réalisation du profil souhaité permettent de développer des approches pédagogiques pertinentes pour une appropriation heureuse des mathématiques. A cet effet, les approches pédagogiques privilégiées portent pour l'essentiel sur la résolution des problèmes, l'intégration des savoirs et des matières.

2.2.5 - Fondement d'ordre moral et éthique

Si l'on admet que le développement est le fruit de la conjugaison d'un labeur et d'un état d'esprit par essence, on comprendra que la problématique de développement du Bénin requiert entre autres pistes de solutions, l'éducation de la mentalité.

Il est donc entendu que dans le Bénin actuel où est décriée une dégénérescence d'ordre éthique et moral à savoir entre autres:

- la non définition claire de la notion du bien public,
- le non respect du bien public et la recherche de la facilité,
- le manque du goût de l'effort,
- l'indiscipline dans la gestion et dans les comportements de tous les jours,

il est impérieux de donner aux jeunes béninois une formation mathématique de qualité. En effet, l'une des contributions des mathématiques à la formation d'un élève préparé à être producteur du développement réside dans sa formation à s'attacher à la recherche et à la défense de la vérité par la preuve. De plus la formation mathématique, de par les habiletés et attitudes qu'elle développe à savoir entre autres :

- souci de connaître et de comprendre le principe des choses,
- probité et lucidité à l'égard de ses propres observations et ignorances, à l'égard de ses opinions propres de ses déductions personnelles, participe à forger une personne calme, concentrée, attentive, volontaire, rigoureuse et disciplinée. La culture mathématique, de par son mode de pensée induit le rejet des "à peu près" et des présupposés qui n'ont pas fait l'objet de consensus. Elle exige un travail bien fait, un travail achevé en même que la recherche permanente du prolongement de l'action. De ce fait la formation mathématique participe à l'émergence d'un enfant laborieux .

Par ailleurs, il est dit qu'en mathématiques, il ne suffit pas de découvrir, de dire mais il faut donner la preuve ; c'est-à-dire démontrer, convaincre par un enchaînement logique de propositions vraies déduites les unes des autres. Par conséquent, la formation mathématique participe à l'édification d'un trait de caractère qui fait de l'apprenant un conquérant permanent de la vérité. Il recherchera dans toutes situations de communication à convaincre et à être convaincu par des preuves. Il prendra le temps de réfléchir et d'analyser, de rechercher des voies d'attaque et de collecte des preuves de ce qu'il va dire ou écrire. Il exigera également à n'être convaincu que par une argumentation soutenue par des preuves et qui obéit à une logique induite de celle qu'il met en oeuvre dans la démarche disciplinaire mathématique.

Ainsi se forge et se fortifie une personnalité flegmatique chez l'apprenant qui fait prévaloir "la force des arguments par rapport à l'argument de la force".

2.3 - Nature et objets d'étude du Champ de Formation

Mathématiques

Les mathématiques sont une science, un jeu de l'esprit constitué d'un ensemble cohérent d'objets et de règles structurés en théories non contradictoires, c'est-à-dire, prenant en compte le principe du tiers exclu.

Les objets dont il s'agit, ce sont des inventions de l'esprit qui proviennent souvent d'une exploitation et d'une codification de la réalité d'où elles font émerger de nouvelles dimensions

significatives et quantifiables. On peut citer : les nombres, les points et les ensembles de points, les figures géométriques du plan et de l'espace, les symboles.

Les règles sont des relations entre des objets, des axiomes, des définitions et des propriétés, un langage, un moyen de communication, un mode pensée.

Somme toute, les mathématiques pourraient être considérées comme une science des grandeurs mesurables telles que les configurations de l'espace et du plan; le mouvement, une science de la qualité dont l'expression est le nombre, enfin comme une science de l'ordre portant sur différentes structures algébriques et topologiques.

Les axiomes sont des "propositions évidentes" par elles-mêmes.

Exemples :

. Tout élément est égal à lui-même ($t = t$)

. Si $a = b$ et $b = c$ alors $a = c$

Ce sont là des axiomes de l'égalité.

Les définitions mathématiques servent à fixer le sens en énumérant les caractères essentiels de l'objet. Cela peut se faire par le genre prochain" et la différence spécifique, ou par génération

Exemples

. Un carré est un rectangle qui a deux côtés consécutifs de même longueur.

. Le nombre entier est celui qui est engendré par l'addition indéfinie de l'unité à elle-même .

Les définitions mathématiques sont des définitions rationnelles (a priori), en cela qu'elles indiquent la loi de construction idéale de la notion créée par l'esprit lui-même grâce à ses ressources propres.

Les propriétés sont des propositions vraies rigoureusement établies à partir des axiomes, des définitions et d'autres propriétés déjà démontrées.

Les mathématiques sont un langage un moyen de communication et un mode de pensée.

Le langage mathématique est un mélange harmonieux d'un langage usuel (ici le français), d'une écriture formalisée à l'aide des signes et d'un langage schématique, figuratif, codé ou non.

Les phrases mathématiques ne sont pas construites n'importe comment. Elles ont leur mode de formation et leur syntaxe.

Les mathématiques secrètent, par nature, l'économie de pensée et par là, elles permettent de classer, de comparer et de ranger ; de composer, de combiner et d'opérer, d'approcher, d'estimer et d'extrapoler, enfin de synthétiser parfois un savoir en quelques brèves formules. Il n'est presque plus

de branche qui n'ait recours aux mathématiques, soit comme outil, soit parfois comme instrument véritable de pensée.

En mathématiques, il ne suffit pas de découvrir, de dire mais il faut donner la preuve ; or prouver ici c'est démontrer, c'est essayer de convaincre par un enchaînement logique de propositions vraies déduites les unes des autres au moyen d'axiomes, de définitions et des propositions connues d'avance.

Exemple

Si $a + b = c$ alors $a = c - b$

Donnée $a + b = c$

Conclusion : $a = c - b$

On peut établir le schéma de démonstration suivant :

1°)

$$a + b = c$$

On obtient une nouvelle égalité en retranchant un même nombre aux deux membres d'une égalité

2°)

$$a + b - b = c - b$$

On obtient une nouvelle égalité en regroupant certains termes d'un membre d'une égalité

3°)

$$a + (b - b) = c - b$$

Tout nombre ôté de lui-même est égal à zéro

4°)

$$a + 0 = c - b$$

zéro ajouté à tout nombre donne ce nombre

5°)

$$a = c - b$$

Pour passer d'une proposition à la suivante, on a dû argumenter en évoquant des propriétés connues d'avance. La méthode du mathématicien s'appuie sur une démarche intellectuelle dont il faudra tenir compte pour définir la méthode pédagogique. Cette démarche se décompose en deux phases distinctes et complémentaires une phase inductive et une phase déductive.

La phase inductive se conduit à partir de problèmes que pose une situation déterminée.

A partir de cette situation, le mathématicien donne libre cours à son imagination et à son intuition afin de fixer les objectifs qu'il se propose d'atteindre. Il procède, en allant du particulier au

général, par éliminations successives et formalisation, en se fiant à son expérience et à sa connaissance préalable du développement de son champ d'étude.

Suit alors une phase déductive au cours de laquelle se met en place une suite de propositions suivies de conséquences logiquement déduites les unes des autres, procédant alors du général au particulier

2.4 - Démarche d'apprentissage et démarche pédagogique à observer en mathématique

Il est dit qu'en mathématique une démarche d'apprentissage et une démarche pédagogique conséquentes doivent obéir à la démarche disciplinaire du mathématicien qui se décompose en deux phases distinctes et complémentaires : la phase inductive et la phase déductive. De plus, les actuels programmes d'études entendent adopter une démarche d'apprentissage et une démarche pédagogique qui privilégient les activités de l'apprenant et qui soient d'inspiration constructiviste. Suite à ce qui précède, le champ de formation mathématique, tenant compte de l'âge mental et des ressources intellectuelles de l'enfant de l'école primaire a adopté une démarche d'apprentissage qui privilégie la phase inductive décomposée en sept étapes utiles pour la description. Cette conception de l'apprentissage détermine une démarche pédagogique du maître dont le rôle est d'organiser et de conduire des activités d'apprentissage de l'apprenant. L'essentiel de ces deux démarches se résume dans le tableau suivant :

<i>Démarche d'apprentissage</i>	<i>Démarche pédagogique</i>
<p style="text-align: center;">L'élève :</p> <p>* Préliminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectue rapidement par écrit et mentalement des calculs en utilisant des tables d'opérations et de techniques opératoires pratiques - revient constamment sur l'application de certaines notions apprises pour mieux les fixer dans sa mémoire <p>étape 0 : [les préalables]</p> <ul style="list-style-type: none"> - donne la preuve qu'il maîtrise les connaissances antérieures indispensables pour aborder l'objet d'étude du jour <p>étape 1 : prend connaissance de l'objet d'étude du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> - dit tout ce qu'il/elle sait sur l'objet d'étude du jour <p>étape 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - met en oeuvre des procédures d'apprentissage à partir de la situation - problème 	<p style="text-align: center;">L'enseignant(e) :</p> <p>* Préliminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose des items pour vérifier l'installation chez l'élève : . des règles de calcul rapide . des tables d'opérations . le comptage et le décomptage des nombres entiers . l'écriture et la lecture des nombres . des formules étudiées <p>étape 0 : [les préalables]</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose des items pour s'assurer que l'élève peut aborder sans difficultés la notion à étudier <p>étape 1 : [la préconception]</p> <ul style="list-style-type: none"> - dit à l'élève l'objet d'étude du jour et lui demande de dire tout ce qu'il/elle en sait sans jamais le contrarier <p>étape 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose à l'élève UN, DEUX, ou TROIS problèmes relatifs à l'objet d'étude du jour;

<ul style="list-style-type: none"> . reformule en ses propres termes l'énoncé du problème posé . dégage les données . les inconnues . établit la pertinence entre les données et les inconnues . conclut et poursuit au besoin la résolution du problème <p>étape 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traduit le problème posé en termes mathématiques à partir: <ul style="list-style-type: none"> . d'observations . de manipulations d'outils variés . de schématisation . d'utilisation de techniques diverses <p>étape 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse ses résultats <p style="padding-left: 40px;">. échange sur ses résultats avec ses camarades de groupe pour dégager une synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - veille au déroulement de toutes les tâches formulées ci-contre pour l'élève avant qu'il/elle aborde la résolution effective du problème posé. Pour chacun des problèmes proposés cette démarche est nécessaire <p>étape 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suit l'élève : <ul style="list-style-type: none"> . dans ses observations . dans ses manipulations d'outils concrets et abstraits . dans le déploiement de ses techniques . dans les schémas qu'il/elle produit - intervient pour rectifier au besoin ou pour suggérer quelques pistes renvoyant aux préalables <p>étape 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - circule de groupe en groupe et veille au bon déroulement des échanges au sein de chaque groupe - fait le travail de synthèse au niveau de la classe avec la participation des élèves.
---	---

<p>étape 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décontextualise <ul style="list-style-type: none"> . dégage la définition, la règle ou la propriété étudiée <p>étape 6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réinvestit <ul style="list-style-type: none"> . résout oralement et par écrit des exercices d'application et des problèmes variés. . reçoit des problèmes de recherche à faire chez-lui <p>étape 7 : procède à l'objectivation</p> <ul style="list-style-type: none"> - fait une analyse évaluative des nouvelles connaissances acquises; - dit : <ul style="list-style-type: none"> . ce qu'il/elle l'a appris . comment il/elle l'a appris? . ce qu'il/elle peut faire avec nouvelles acquisitions 	<p>étape 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suit les formulations des élèves pour appréciation et reformulations éventuelles. <p>étape 6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose des exercices d'application et des problèmes qui prolongent éventuellement la notion enseignée. - corrige la production des élèves. - corrige au cours d'une autre séance les problèmes de recherche qu'il a donnés. <p>étape 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suit l'élève dans ses questionnements et l'aide si possible à faire une meilleure perception des perspectives qui lui sont désormais offertes avec les nouvelles connaissances qu'il/elle a acquises
---	--

4 - STRUCTURE DU PROGRAMME PROPREMENT DIT

4.1 Brève description de chacun des modules du programme

L'actuel programme de mathématiques a été conçu dans le but de réaliser l'élève dont le profil est décrit dans le document portant "profil de l'élève à la fin du cycle primaire".

Il donne le pas aux habiletés sur l'étendue des connaissances. Il met également l'accent sur les attitudes propres au mathématicien. Il est articulé autour de cinq grandes habiletés à savoir :

- compter et calculer
- mesurer
- structurer l'espace, construire
- établir des relations et proportionnalité
- résoudre des problèmes

Chacune de ces habiletés ou groupes d'habiletés a servi de base à la construction d'un module soit cinq modules au total.

Mais quel est l'essentiel de chacun de ces modules ?

L'Arithmétique

Ce module développe des habiletés portant sur la construction des nombres entiers naturels de zéro au billion, les fractions, les nombres décimaux.

A cette occasion seront développées également des habiletés telles que : écrire en chiffres et en lettres, lire; classer, comparer et ranger des nombres; composer, combiner et opérer sur les nombres.

La mesure

Ici s'offre l'occasion de chercher à comparer des grandeurs telles que la longueur, l'aire et le volume; la capacité, la masse, la durée, l'angle et la monnaie.

La préoccupation majeure consistera à approcher, à extrapoler, à développer des techniques de mesurage, et d'expression des résultats de mesure.

La géométrie

Prenant appui sur des configurations de l'espace et du plan, ce module vise à développer des habiletés de repérage, de construction et de transformation (symétrie centrale et axiale...)

La proportionnalité et la Résolution de problème

Ces deux modules développent non seulement des habiletés transversales permettant de valoriser davantage les contenus de formation des modules précédents, mais aussi constituent en eux mêmes des objets d'apprentissage.

Il est à noter que toutes ces habiletés sont abordées progressivement d'un cours à l'autre, du CI au CM² non de façon linéaire et isolée, mais plutôt de façon interdépendante et articulée. A titre d'exemples, la structuration de l'espace comprise dans le module relatif à la géométrie est indispensable pour aborder l'arithmétique, car l'élève qui sait se situer et situer un objet par rapport à un repère dans l'espace est assez outillé pour aborder avec plus de bonheur l'étude des nombres. De même l'arithmétique est indispensable dans l'étude de la mesure car l'élève a besoin d'utiliser des nombres pour expliquer les résultats des mesures prises.

6 - MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ETUDE

L'une des approches privilégiées pour notre réforme est l'approche systémique, en cela qu'elle tient compte de toutes les composantes du système. De ce fait, la mise en oeuvre efficiente des programmes d'études reste tributaire entre autres de certains auxiliaires que sont: la formation des maîtres, les matériels didactiques, l'évaluation des apprentissages...

6.1 La formation des enseignants

La formation de tous les enseignants à une bonne compréhension des programmes d'études doit rester une préoccupation permanente et être rendue effective. Dans ce sens, afin de permettre leur prise en charge conséquente pour une formation de proximité, la formation des formateurs doit devenir un impératif, ce qui suppose la détermination et la création des zones de formation par Département

De façon particulière le champ de formation mathématique présente quelques innovations importantes sur le plan des contenus de connaissances, des habiletés et attitudes que du point de vue des approches pédagogiques et des démarches d'apprentissage. Toutes ces innovations méritent d'être clarifiées et de faire objets de formation des maîtres. On peut citer :

- en Arithmétique : les approches adoptées pour construire les nombres entiers, les décimaux et les fractions ainsi que la numération de position;
- en Mesure : l'approche adoptée pour aborder les grandeurs mesurables, pour estimer et donner une mesure approchée d'une grandeur par le biais d'encadrement;

- en Géométrie : tout ce qui a trait à la topologie, aux repérages sur une demi-droite et dans un quadrant, les configurations de l'espace et du plan ainsi que les transformations géométriques;
- en Proportionnalité et Résolution de problèmes : la proportionnalité en tant qu'objet d'apprentissage et son caractère transversal par rapport aux autres modules de mathématiques; la résolution de problème en tant qu'objet d'apprentissage et souci permanent du mathématicien et son caractère transversal;
- en matériel didactique : l'utilisation des guides pédagogiques et des manuels scolaires.

6.2 Matériels didactiques

Les manuels scolaires et d'autres matériels didactiques jouent un rôle essentiel dans tout le processus d'amélioration de la qualité de l'enseignement. En mathématiques plus qu'ailleurs, ils constituent les éléments à travers lesquels sont matérialisés les programmes d'enseignement et toute la démarche pédagogique requise pour leur exécution. Pour ce faire, la conception, la production et la distribution des manuels de mathématiques, des guides, des cahiers d'activités de l'élève, et autres matériels didactiques répondant aux préoccupations des nouveaux programmes d'études de mathématiques ne doivent souffrir d'aucune faille.

6.3 Evaluation des connaissances

L'évaluation formative accompagne tout le processus d'enseignement-apprentissage et doit faire l'objet d'une préoccupation permanente de l'enseignant.

L'évaluation sommative devra tenir compte des préoccupations des nouveaux programmes d'études de mathématiques et interviendra selon le cas en fin de séquence d'apprentissage ou après l'étude complète d'un objet terminal.

Elle devra varier des instruments de mesure selon la nature des modules.

ANNEXE 10

**CHAMP DE FORMATION
EDUCATION SOCIALE
PARTIE THEORIQUE**

EDUCATION SOCIALE

Partie théorique

1. Introduction

1.1. Situation actuelle

La formation des hommes est à la base de tout développement durable. Le lieu privilégié pour assurer cette formation est l'école.

Malheureusement, l'école béninoise, à la veille du XXI^{ème} siècle; est encore à la recherche de son identité et de sa vocation :

- les programmes et méthodes appliqués jusqu'à ce jour n'ont pas pris en compte les vrais besoins de l'enfant et la société. Ils ne permettent pas la culture de l'ingéniosité et de l'adaptabilité nécessaires à l'enfant pour qu'il adopte un comportement responsable vis-à-vis de lui-même, de la société et de l'environnement ;
- les matières qui pourraient garantir l'adoption de ce comportement à savoir : la morale, l'instruction civique, l'histoire et la géographie sont enseignées de manière isolée, sans impact probant sur le comportement de l'enfant.

Ces remarques confirment la nécessité d'une approche systémique en vue de favoriser fondamentalement l'intégration de l'enfant dans son milieu et sa participation responsable au développement de ce milieu.

1. 2. Situation souhaitée

Face à ces réalités, le système éducatif béninois a entrepris redéfinir de nouvelles orientations à l'éducation sociale, en mettant l'enfant au centre du processus d'apprentissage.

Ainsi, le programme d'éducation sociale jouera sa partition dans la formation de l'enfant en prenant en compte les exigences socio-culturelles et économiques dont se réclame l'Ecole béninoise.

1. 3. Relations avec les autres champs de formation

Le programme d'éducation sociale s'ouvre largement sur les programmes des autres champs de formation.

Les contenus notionnels en éducation sociale fournissent au champ de formation français des contenus langagiers qui lui permettent de créer des situations d'apprentissage.

L'éducation sociale puise au niveau du champ de formation mathématique des éléments en arithmétique qui lui facilitent la mise en oeuvre de certains sujets d'étude du deuxième module ayant rapport à la statistique.

L'éducation sociale se sert de l'habileté à conter acquise par l'élève en éducation artistique pour créer des situations d'apprentissage en histoire et dans la pratique de la langue maternelle.

L'éducation sociale installe en outre les attitudes telles que : le sens de la rigueur, de précision, l'honnêteté, le respect de l'autre, l'esprit d'équipe que l'éducation physique et sportive (EPS) et l'éducation scientifique et technologique (EST) exploitent au cours de la mise en oeuvre de certains sujets d'étude.

1. 4. Cible

Le présent programme-guide s'adresse à tous les cadres de l'éducation et plus précisément aux personnels enseignants et aux élèves du premier degré.

Il présente sous d'objectifs, un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qu'ils auront à construire progressivement au cours de l'année.

2. Orientations

2. 1. Valeurs

Au Bénin, l'éducation est sous-tendue par un certain nombre de valeurs et se construit à partir d'un ensemble de fondements et de principes directeurs. L'éducation sociale qui constitue un volet de cette éducation s'appuie d'abord sur les valeurs morales et civiques, ensuite sur les valeurs sociales et culturelles et enfin sur les valeurs intellectuelles.

2. 1. 1. Valeurs morales et civiques

L'enseignement/apprentissage de la morale individuelle et sociale développe entre autres :

- le respect de soi et des autres, élément fondamental dans les rapports humains au sein d'une communauté ;
- la tolérance et le respect du droit à la différence, vertus utiles dans la vie sociale ;
- l'honnêteté et l'intégrité ;
- le sens de la responsabilité dont l'enfant se sert pour affirmer son autonomie.

2. 1. 2. Valeurs sociales et culturelles

L'enseignement/apprentissage assuré par l'histoire, la géographie et la pratique de la langue maternelle met l'accent sur :

- le sens de l'appartenance socio-culturelle à partir de laquelle se construisent l'identité d'une collectivité et celle de la nation ;
- l'enracinement dans le milieu et la participation à son développement ;
- le respect des cultures autres que la sienne ;
- le respect et la protection du cadre de vie.

Par ailleurs, la connaissance des institutions de l'Etat et l'apprentissage des droits et devoirs de l'homme et du citoyen approfondissent le sens de la démocratie, l'esprit d'équipe et la capacité à assumer des solidarités réelles dans son milieu.

2. 1. 3. Valeurs intellectuelles

Outre les connaissances, les compétences et les attitudes requises pour prendre une place active dans la vie économique, l'éducation sociale facilite la remise en cause et l'actualisation permanente des connaissances, consolide l'esprit d'ouverture, l'esprit critique, la curiosité intellectuelle, la capacité d'analyse et de synthèse et la compréhension des phénomènes et des situations, toutes choses utiles à l'appréciation des faits de société et à l'ouverture sur le monde.

2. 2. Fondements

Le programme du champ de formation éducation sociale repose sur des fondements ordres : moral, économique, didactique et pédagogique.

2. 2. 1. Fondement d'ordre moral

Aujourd'hui, le Bénin connaît une structure caractérisée par la non définition du bien public, le non respect de ce type de bien et la recherche de la facilité qui se ressentent tous les jours dans les comportements des Béninoise au point qu'on parle de "moralisation de la vie publique".

Il est donc impérieux de donner au jeune béninois une formation qui cultive en lui, une mentalité de bon gestionnaire des ressources naturelles et humaines, de l'environnement culturel et social.

2. 2. 2. Fondement d'ordre économique

L'appartenance du Bénin au tiers-monde et la nature de ses rapports avec l'extérieur sont des facteurs à prendre en compte dans l'élaboration du programme d'éducation sociale.

Ainsi, l'enseignement/apprentissage en éducation sociale axé sur les réalités locales, nationales et internationales en même temps sur les faits sociaux et moraux doit faire prendre conscience à l'apprenant de son état de sous-développé et des efforts à fournir pour créer un modèle de développement propre à sa culture.

2. 2. 3. Fondement d'ordre didactique et pédagogique

Intégrer les réalités sociales de son milieu nécessite qu'on soit confronté à elles et qu'on soit régulièrement mis en situation inter-relations avec elles.

Cela signifie que tout enseignement/apprentissage en éducation sociale doit prendre appui sur la localisation, l'observation, la description et l'explication tant des phénomènes physiques que des faits de société.

Outre cet aspect, l'enfant doit apprécier tout ce qui se passe autour de lui avec un regard critique. Seule cette approche permet d'intégrer les matières et les savoirs.

2. 3. Nature et objet d'étude du champ de formation

Le programme d'éducation sociale offre à l'enfant les moyens d'explorer le monde qui l'entoure, de comprendre les réalités sociales, historiques et géographiques de son milieu en vue de son intégration sociale. De ce fait, l'éducation sociale a comme objet d'étude tout ce qui participe de l'intégration sociale de l'enfant à savoir :

- les règles de vie en communauté ;
- les droits et obligations de l'enfant ;
- les institutions de l'Etat ;
- l'exercice de la démocratie ;
- les activités humaines en rapport avec le milieu ;
- les faits d'histoire et de géographie ;
- la langue maternelle.

2. 4. Principes directeurs du programme d'éducation sociale

2. 4. 1. Importance de l'activité chez l'élève du primaire

Chaque enfant naît avec son potentiel intellectuel. Celui-ci varie d'un enfant à l'autre. Le respect et la satisfaction du besoin de connaître et de comprendre, du besoin de bouger constamment manifesté par l'enfant facilite l'épanouissement de ce potentiel lorsqu'il est placé dans des conditions appropriées.

Ainsi, c'est par l'activité et essentiellement par l'activité que se développe l'enfant de façon générale, et particulièrement la structuration de sa pensée.

L'éducation sociale offre en conséquence à l'enfant des occasions d'activités tant dans le domaine cognitif que dans le domaine effectif : l'exploration du monde qui l'entoure, l'observation des faits de société ou la communication dans sa langue maternelle avec un interlocuteur permettent la structuration progressive de sa pensée.

2. 4. 2. Démarche d'apprentissage

La démarche d'apprentissage en éducation Sociale est caractérisée par quatre (04) phases :

- la phase d'exploration
- la phase de recherche
- la phase de traitement de l'information
- la phase d'échange ou de synthèse appelée aussi conclusion.

2. 4. 1. 1. Phase d'exploration

Elle marque le début de l'apprentissage où l'élève exprime ses perceptions, les interroge et se pose des questions. Divers moyens sont préconisés pour permettre à l'enfant d'exprimer ses perceptions initiales : le rappel d'un souvenir ou l'observation directe par exemple.

2. 4. 2. 2. Phase de recherche

Elle constitue une étape très importante de la démarche d'apprentissage. C'est le noeud de cette démarche car on ne peut connaître sa localité pour s'y intégrer de façon heureuse sans une collecte de données dans le milieu et sans l'aide de certains documents ou informations recueillies dans ce milieu.

Cette phase s'exécute sous diverses formes : entrevues, courtes visites de lieux ou de vestiges, enquêtes, textes informatifs, appel à son propre vécu.

La phase de recherche est le moment où l'enfant apprend à s'informer et à se former en cherchant. A partir du concret, il rassemble des matériaux, faits ou données sur le sujet d'étude. Ce sont ces données rassemblées qui lui permettront plus tard d'évaluer davantage sa perception initiale des choses et des faits, ou d'analyser le problème identifié au cours de l'exploration en vue de sa résolution ultérieure.

Cette phase correspond à l'enquête, à l'observation et à la description de ce point observé.

2. 4. 2. 3. Phase de traitement de l'information

Cette phase est celle de l'analyse où l'apprenant compare les données entre elles, les critique, les classe et retient ce qui paraît déterminant pour la résolution du problème posé. Il établit entre les données, des relations qui, jusque-là lui échappent.

En somme, cette phase de la démarche permet à l'apprenant, non seulement de vérifier une perception initiale mais aussi de l'enrichir, de préciser ce qui était vague et global. C'est le moment pour l'enfant d'accéder à la vérité par l'exercice du sens critique et du jugement.

2. 4. 2. 3. Phase d'échange et de synthèse

C'est l'étape finale du processus où l'apprenant compare sa perception initiale à ses nouvelles connaissances et attribue une signification nouvelle à la réalité étudiée. A ce moment, l'apprenant devient davantage conscient des apprentissages réalisés en disant et en discutant ses résultats avec ses camarades.

C'est le moment privilégié de discussion, de communication, d'échange dans la classe. Il se dégage de cet échange de résultats et d'idées, une synthèse qui fait le résumé des différents points de vue sur le problème soulevé.

Cette synthèse à laquelle aboutit le processus d'apprentissage est le savoir, la formule, la règle ou le principe ; fruit d'une série d'activités individuelles, de groupe et de toute la classe.

2. 4. 3. Démarche pédagogique

La démarche pédagogique mise en oeuvre dans les nouveaux programmes se rapporte aux activités de l'enseignant(e) au cours de l'acte pédagogique en vue d'aider l'enfant à s'approprier le savoir.

La reconstruction du savoir relevant donc de l'activité de l'enfant, elle implique une modification complète de l'ancien comportement de l'enseignant(e) et exige qu'il/elle :

- joue désormais et effectivement le rôle de guide ;
- crée des situations d'apprentissage qui favorisent l'acte d'apprentissage ;
- organise la classe en équipe de travail et y établit un climat de sécurité et de confiance où l'enfant peut intervenir librement ;
- évalue à chaque étape du processus d'appropriation des savoirs.

Aussi, doit-il/elle s'assurer par l'évaluation formative que l'élève a la maîtrise suffisante des contenus notionnels et des habiletés

Au besoin, il/elle met en oeuvre le processus de remédiation qui permet à l'enfant de découvrir des moyens de progresser et de se préparer à aborder avec assurance l'évaluation sommative qui intervient à la fin d'une série d'activités d'apprentissage, d'une partie du programme ou du programme tout entier.

3. Contenus de formation du programme

Le programme d'éducation sociale est un programme-guide dont les objectifs sont définis sur quatre niveaux.

3. 1. Objectif global (OGI)

Il annonce ce qu'on attend de l'élève à la fin du cycle primaire en éducation sociale. Il est démultiplié en trois objectifs généraux par cours.

3. 2. Objectifs généraux (OG)

Ils présentent le contenu et les attentes de chacun des trois modules du programme. La réalisation de ces modules permet l'atteinte de l'objectif global.

3. 3. Objectifs terminaux (OT)

Ils décrivent de façon intégrée les savoirs que l'élève devra construire pour l'atteinte l'objectif général. Ils sont un certain nombre pour chacun des objectifs généraux. Ils ont un caractère obligatoire et constituent l'unité évaluable du programme.

3. 4. Objectifs intermédiaires (OI)

Ils se situent à un niveau plus spécifique et plus pointu. Ils découlent d'un objectif terminal qui n'est atteint que lorsque tous les objectifs intermédiaires qui lui sont rattachés sont réalisés. Ils doivent être considérés comme des voies intéressantes à exploiter pour atteindre l'objectif terminal concerné.

4. Structure du programme

4. 1. Description des modules

Le champ de formation éducation sociale comporte trois modules :

- le module 1 intitulé "vie sociale" s'intéresse aux règles de vie en société et prend en compte les bonnes habitudes, le savoir-vivre, les droits et obligation de l'homme, de la femme et de l'enfant et quelques institutions nationales et internationales ;
- le module 2 intitulé "société et développement" regroupe les sujets d'étude visant à éveiller les élèves aux faits d'histoire et de géographie ;
- le module 3 "langues et culture" vise à valoriser les langues nationales et le patrimoine culturel par des activités de comptage, de résumé de textes, de récits, de contes et d'histoires en langue maternelle et par la découverte de quelques places publiques, monuments, sites et musées.

4. 2. Relation entre les modules

La structuration des contenus du programme d'éducation sociale en trois modules ne signifie pas que ces modules sont séparés par une cloison étanche ou qu'il existe une hiérarchisation dans l'exécution du programme de chaque module. L'exécution de ce programme se fait dans un esprit d'intégration des modules suivant la planification établie.

5. Structure de la partie guide pédagogique

La deuxième partie du programme-guide présente à l'enseignant(e) un ensemble de sujets d'étude selon un ordre d'enseignement. Cet ordre n'est que suggéré. L'enseignant(e) peut le respecter ou faire sa propre planification compte tenu des capacités de ses élèves et des réalités de son milieu. La présentation des sujets d'étude respecte un même plan : identification de sujet d'étude, planification proposée, cheminement d'apprentissage, indications pédagogiques.

5. 1. Identification du sujet d'étude

5. 1. 1. Objectifs

Le sujet d'étude découle d'un objectif intermédiaire ou de l'association de plusieurs objectifs intermédiaires.

5. 1. 2. Numéro du sujet d'étude

Le numéro indiqué pour le sujet d'étude fait référence à un ordre d'enseignement.

5. 1. 3. Titre du sujet d'étude

Le titre choisi est en rapport avec les contenus notionnels pris en compte par le sujet d'étude.

5. 1. 4. Préalables

Ils renferment un ou des objectifs déjà abordés et qui peuvent aider l'élève à vivre le sujet d'étude.

5. 1. 5. Contenus de formation

Cette rubrique identifie quelques habiletés, connaissances et attitudes que l'élève devrait normalement construire à des degrés divers s'il/elle vivait le sujet d'étude selon les orientations privilégiées.

5. 2. Planification proposée

Les éléments de planification qui sont fournis par rapport à un sujet d'étude le sont à titre indicatif. Ils sont directement reliés au cheminement d'apprentissage.

5. 2. 1. Stratégie d'enseignement/apprentissage

La stratégie suggérée reflète directement les techniques prises en compte par le cheminement d'apprentissage.

5. 2. 2. Durée

Le temps proposé doit être pris comme un temps moyen nécessaire à l'élève pour vivre le sujet d'étude afin de lui permettre de construire les contenus identifiés. Il provient des données recueillies lors de la phase d'expérimentation du programme.

5. 2. 3. Evaluation

La rubrique "évaluation" précise un ou des contenus devant entrer en ligne de compte lors de l'évaluation formative et conséquemment tout au long du déroulement du sujet d'étude. Ces contenus sont choisis parmi ceux retenus plus haut dans la rubrique "contenus de formation".

5. 2. 4. Matériel

Sont identifiés dans cette rubrique quelques objets, produits ou autres moyens utiles à mettre à la disposition de l'élève pour lui permettre de vivre le sujet d'étude.

5. 2. 5. Documents de référence suggérés

il s'agit, lorsque c'est prévu, d'un ou de quelques livres ou documents imprimés que l'enseignant(e) intérêt à exploiter pour bien accompagner l'élève dans sa démarche d'apprentissage.

5. 3. Cheminement d'apprentissage

Au regard de chaque sujet d'étude, il est proposé quelques étapes repères d'un cheminement d'apprentissage que l'élève peut exploiter. Chaque cheminement d'apprentissage est ordonné de la manière suivante.

5. 3. 1. Préconception

ce concept regroupe ce qu'on qualifie de conceptions antérieures, initiales, naïves des élèves. A ce niveau, il s'agit de faire émerger les acquis de l'élève (les savoirs déjà construits, la compréhension sur'il/elle a du sujet d'étude, le ou les modèles qu'il/elle a élaborés ...) Afin que l'enseignant(e) en prenne conscience et établisse la stratégie, la meilleure, pour faire progresser l'apprentissage.

5. 3. 2. Construction de nouveaux savoirs (activités)

Les étapes qui suivent constituent un ensemble d'activités que l'élève exécute pour construire de nouveaux savoirs en rapport avec le sujet d'étude. Ces étapes ne sont pas exhaustives et elles ne sont pas nécessairement ordonnées de façon logique.

Il appartient à l'enseignant(e) d'être attentif aux besoins de l'élève et de l'accompagner dans sa démarche de construction de nouveaux savoirs.

5. 3. 3. Objectivation

Ici; l'élève fait un retour sur l'activité ou sur un ensemble d'activités vécues; il prend conscience des nouveaux savoirs construits de même que de la façon dont il/elle les a construits (moyens, techniques utilisées, démarches ...) et entrevoit dans quelles situations et conditions il/elle pourra les utiliser.

5. 4. Indications pédagogiques

Au regard de certains repères d'un cheminement d'apprentissage apparaissent des indications d'ordre pédagogique. Elles sont fournies pour guider l'enseignant(e) dans ses interventions auprès de ses élèves.

6. Mise en oeuvre du programme d'étude

La mise en oeuvre efficiente des programme d'étude dépend de certaines conditions au nombre desquelles on retient : la formation des enseignants, les matériels didactiques et l'évaluation des apprentissages des élèves.

6. 1. Formation des enseignants

Le renouvellement d'un système éducatif passe par des enseignants/enseignants sensibilisés et bien formés. Ces derniers doivent se familiariser avec les approches, les démarches et les stratégies privilégiées par les nouveaux programmes d'étude au moyen de sessions de formation, de lectures personnelles... En éducation sociale la formation pourrait porter sur le code de la route, les institutions de l'Etat, les droits de l'homme, la préhistoire, etc.

6. 2. Matériels didactiques

Les manuels scolaires et autres matériels didactiques jouent un rôle essentiel dans le processus d'amélioration de la qualité de l'enseignement. En éducation sociale ces matériels sont d'une utilité évidente puisqu'ils doivent proposer aux enseignants(es) des situations d'apprentissage à offrir aux élèves, des indications d'ordre pédagogique et aux élèves des activités. Il est donc nécessaire de concevoir et de produire des manuels et matériels qui répondent aux préoccupations des nouveaux programmes d'étude.

6. 3. Evaluation des apprentissages

L'évaluation formative accompagne le processus d'enseignement/apprentissage et doit être une préoccupation permanente de l'enseignant(e). Quant à l'évaluation sommative qui doit intervenir en fin de séquence d'apprentissage soit après l'étude complète d'un objectif terminal. Il importe alors que les instruments d'évaluation utilisés soient les plus coh) ts possib

CHAMP DE FORMATION

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

PARTIE THEORIQUE

I - INTRODUCTION

1.1 Présentation de la situation actuelle

L'éducation physique et sportive (E.P.S) est caractérisée actuellement dans nos écoles par :

- un manque d'intérêt des enseignants vis à vis de cette matière qui ne s'exécute que lors de la préparation des épreuves pratiques du Certificat d'Aptitude Pédagogique (C.A.P)
- Les programmes intermédiaires actuellement en usage dans nos écoles ne font pas ressortir suffisamment les liens qui doivent exister entre les objectifs fixés et le programme. Ces programmes n'exposent pas non plus les contenus planifiés de formation de sorte que l'exécution des leçons d'éducation physique et sportive se résume à une répétition d'une séance à l'autre des mêmes activités.
- L'absence d'évaluation dans cette matière au cours du cursus scolaire de l'écolier.
- L'absence de matériels facilitant l'exécution des leçons d'éducation physique et sportive. Certaines écoles ne disposent même pas de l'espace nécessaire à la pratique de l'éducation physique et sportive.
- Un besoin de formation et de recyclage des enseignants qui n'ont pas été recyclés pour certains, depuis deux décennies.
- Une pédagogie qui privilégie la démonstration du maître, une approche qui n'est pas indiquée lorsqu'il s'agit de former des hommes actifs et autonomes.

Face à cette situation, de nombreuses dispositions ont été prises :

- L'obligation faite au corps de contrôle de suivre une leçon d'E.P.S au cours des inspections.
- L'institution des épreuves d'E.P.S. au Certificat d'Etudes Primaires.
- La mise sur pied de l'Union des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire dont la mission est de développer le goût de la pratique sportive.

1.2 Description de la situation souhaitée

Les Etats Généraux de l'Education ont mis un accent particulier sur la formation générale, la formation à l'emploi et la formation du caractère. Dans cette perspective, toutes les dispositions doivent être prises pour que la formation physique qui reste un aspect important de la formation générale de l'individu devienne effective.

Le programme d'éducation physique et sportive offre à l'élève l'occasion de se libérer pour prendre des initiatives afin de se former ; la démarche pédagogique préconisée centrée sur l'apprenant s'y prête bien.

La vitesse, l'endurance, la force, l'esprit d'équipe et de compétition, le fair-play, la discipline, la conciliation et le jugement sont entre autres les qualités physiques morales et intellectuelles que l'élève développera à travers les contenus proposés.

1.3 Relation de l'EPS avec les autres champs de formation

Le champ de formation éducation physique et sportive a des relations avec les cinq autres champs du programme de l'école primaire. D'une part, il complète la formation de l'élève en se préoccupant de l'aspect physique et moteur de la personne et d'autre part, il favorise de concert avec les autres programmes, l'approfondissement de nombreux concepts fondamentaux.

Ainsi, à l'occasion de certaines séances d'E.P.S les enfants font des observations concernant le fonctionnement du corps (battement cardiaque, respiration, transpiration...). L'enseignant peut saisir ces situations pour aborder avec les élèves, les principes de la condition physique : les programmes d'EST et d'ES prennent une dimension plus pratique, plus significative.

A d'autres séances les élèves transcrivent des résultats, complètent des fiches, additionnent des points ... Ils ont aussi l'occasion de vivre certaines notions importantes, comme les notions de distance, de vitesse, de temps. L'apprenant pourra faire des liens entre ces expériences vécues en EPS et les exercices et problèmes de mathématiques.

L'E.P.S. utilise aussi un vocabulaire spécifique qui peut faire l'objet d'un travail de vocabulaire et d'orthographe. On notera aussi que les situations d'apprentissage centrées sur l'expression corporelle offrent de multiples occasions de liaison avec les séances de classe centrées sur la langue parlée et l'exécution de danses traditionnelles.

Enfin, les programmes d'éducation artistique, d'éducation sociale, d'éducation scientifique et technologique, de maths ainsi que les plages réservées aux petits projets prévoient des séances de travaux manuels dont les objectifs sont entre autres d'apprendre aux enfants à fabriquer eux-mêmes des objets concrets tout en exploitant leur créativité. Certaines de ces séances de travaux manuels peuvent devenir des occasions privilégiées pour fabriquer du matériel pour les séances d'éducation physique et sportive.

Plus l'élève va se rendre compte des liens qui existent entre ce qu'il vit sur le terrain d'E.P.S. et ce qu'il apprend en classe, entre les différents domaines de la connaissance, plus il va être intéressé et plus son ouverture d'esprit sera grande.

Au total, le programme d'éducation physique et sportive a des liens de complémentarité avec les autres programmes de l'école primaire.

II -ORIENTATIONS

2.1 Les valeurs

- Valeurs d'ordre moral

Le programme d'éducation d'éducation physique et sportive participe à la formation d'un citoyen

actif, entreprenant, persévérant, respectueux des règles, créatif, combatif mais tolérant, ouvert aux autres, rayonnant dans la victoire et digne dans la défaite.

- Valeurs d'ordre intellectuel

Le programme d'éducation physique et sportive prend en compte les qualités intellectuelles telles que le jugement, le raisonnement logique, l'imagination féconde, la probité.

- Valeurs socio-culturelles

Le programme d'éducation physique et sportive accorde de l'importance aux valeurs sociales et culturelles. Il contribue :

- à la promotion sociale en éveillant chez l'élève la vocation soit sur le plan du sport de compétition soit sur le plan d'une profession ;

- à la conservation et à l'enrichissement du patrimoine socio-culturel à travers l'exécution de danses traditionnelles et l'exécution de jeux éducatifs du milieu.

- Valeur santé et condition physique

Pendant la scolarité le corps de l'enfant est en pleine formation. Il est donc de la plus grande importance de veiller à la bonne évolution de cette formation. Souvent, à cause de la mauvaise tenue en classe ou de la vie sédentaire, la circulation du sang, la respiration, le développement régulier du squelette sont en souffrance. L'exécution diligente du programme d'éducation physique et sportive aidera à corriger ces défauts. La pratique régulière de l'éducation physique et sportive installera très tôt chez le jeune élève de saines habitudes de loisirs. Celles-ci contribueront à l'amélioration de sa condition physique et de sa santé.

2.2 Fondements

Le programme d'éducation physique et sportive repose sur un certain nombre de principes.

● **Fondements d'ordre politique**

Ils découlent de la charte Internationale de l'Education Physique et du Sport, proclamée lors de la Conférence générale de l'UNESCO en Novembre 1978 et qui précise un certain nombre d'idées forces, reprises dans la plupart des instructions officielles. Elle stipule en particulier que :

«- La pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous.

- L'éducation physique et le sport constituent un facteur essentiel de l'éducation permanente dans le système global de l'éducation.

- L'enseignement, l'encadrement et l'administration de l'éducation physique et du sport doivent être confiés à un personnel qualifié».

L'élaboration de ce programme s'inscrit dans le droit fil de ces décisions. Elle s'appuie

particulièrement sur le projet de Loi sans numéro portant orientation de l'Education Nationale qui stipule à son article 10 : " Le système éducatif doit également assurer à tous les enfants et à tous les jeunes, une formation physique et sportive et contribuer au développement des associations sportives d'établissement".

● **Fondements d'ordre économique**

En mettant un accent particulier sur la pratique de l'athlétisme (module 2) le programme béninois d'éducation physique et sportive a fait un choix dont le fondement est économique.

"Mère de tous les autres sports", l'athlétisme est aussi le sport dont la pratique est moins exigeante : un simple terrain vague est généralement suffisant pour courir, sauter ou lancer, des activités naturelles qui préparent l'enfant à la pratique des autres sports, les sports collectifs en particulier.

● **Fondements d'ordre psychologique**

Le développement de l'enfant obéit à un processus complexe qui prend en compte les dimensions psychomotrices, affectives, cognitives et sociales. Sur le plan chronologique, il n'est pas strictement uniformisé pour tous. Chacun a son rythme propre, dicté par les conditions particulières du milieu dans lequel il vit.

Les étapes de développement de l'enfant, son milieu, ses besoins et son vécu constituent les fondements psychologiques essentiels de ce programme d'éducation physique et sportive qui propose à chaque âge des activités adaptées. L'élève améliorera ainsi sa perception spatiale et temporelle, son expression et sa capacité de communication. Il assurera ainsi la coordination dynamique générale de son corps, en mettant en jeu son attention, sa mémoire et son imagination.

● **Fondements d'ordre pédagogique**

Le programme d'éducation physique et sportive s'appuie sur une conception humaniste de la personne, de l'apprentissage et de la relation entre l'enseignement et l'élève. A cet effet, l'idée essentielle qui guide la démarche pédagogique et que l'enfant est agent de son propre développement. C'est en étant placé en situation d'agir dans son environnement physique et social qui lui pose des problèmes toujours différents qu'il peut se développer et acquérir de nouvelles compétences. L'enseignant intervient de façon organisée pour favoriser les apprentissages dans les limites temporelles et matérielles avec lesquelles il doit composer.

2.3 Nature et objets d'études du champ de formation

Ce paragraphe s'inspire des orientations générales dégagées antérieurement et répond à la question : " Sur quoi porte l'apprentissage en EPS? "

Les orientations générales du programme d'EPS identifient le contenu d'apprentissage comme étant des actions corporelles. Ces actions sont définies à partir des types de relation que l'individu établit lorsqu'il

se trouve en situation d'éducation physique et sportive. Nous distinguons trois types d'actions ainsi que les interactions dont elles sont porteuses. De ces données ressortent les champs d'intervention qui précisent les préoccupations de l'éducation physique et sportive.

CATEGORIES D' ACTIONS	CHAMPS D'INTERVENTION
A) Actions pendant lesquelles la personne est en «relation avec elle-même»	A) Conscience et maîtrise du corps
B) Actions pendant lesquelles la personne est en «relation avec l'environnement physique»	B) Déplacements, manipulations d'objets
C) Actions pendant lesquelles la personne est en «relation avec l'environnement social»	C) Communication

2.4 Principes directeurs du programme

Au regard des valeurs, des fondements et de l'objet d'étude présentés, les démarches d'apprentissage et pédagogique ci-après s'impose.

2.4.1. Importance de l'activité chez l'élève de l'école

Primaire

2.4.2. La démarche d'apprentissage

Comme dans tous les autres champs de formation, la démarche d'apprentissage en éducation physique et sportive est structurée en quatre points :

1. Les préalables
2. La préconception
3. L'activité d'apprentissage
4. L'objectivation

a. Les préalables : C'est ce que l'apprenant doit savoir pour que l'apprentissage se fasse avec succès. La maîtrise du geste technique du saut en longueur peut faciliter l'apprentissage du triple-saut. La course de vitesse peut servir de préalable à la course avec obstacles. Les préalables seront abordés à la fin de l'échauffement.

b. La préconception : Tout apprentissage en éducation physique et sportive commencera par un état des lieux au cours duquel l'élève montrera ou dira ce qu'il sait de l'objet d'apprentissage du jour. La préconception poursuit deux objectifs : d'une part activer les savoirs nécessaires au nouvel apprentissage afin de relier celui-ci à la structure cognitive préexistante et d'autre-part permettre une rémediation en ce qui concerne les préacquis qui feraient défaut.

c. Les activités d'apprentissage

Elles passent par trois étapes qui sont

- **L'observation** pendant laquelle l'élève tire des informations de l'environnement où il se trouve
- **L'interprétation** : il traduit en acte moteur ces informations après s'être fait une idée des actions à accomplir
- **L'exercice** : l'élève s'exerce à construire les nouveaux savoirs en utilisant les feed-back qui lui parviennent.

d. L'objectivation : l'apprenant fera enfin une réflexion sur le travail accompli en fonction de l'intention de départ. Cette réflexion pourra se faire par rapport :

- à la démarche utilisée pendant l'apprentissage
- aux découvertes faites
- aux attitudes nouvelles acquises.

2.4.3. La démarche pédagogique

La pédagogie de l'imitation ou pédagogie du modèle qui a toujours caractérisée l'enseignement de l'éducation physique et sportive se trouve désormais être désuète dans cette nouvelle approche d'inspiration constructiviste. La pédagogie des situations désormais privilégiée suppose que l'enseignant :

- Place l'élève dans une situation qui lui pose des problèmes
- Observe la démarche de l'élève dans la recherche de l'information
- Observe les stratégies utilisées par l'élève dans sa démarche de recherche ou d'exploration de l'information.

- Observe les tâtonnements et les découvertes de l'élève.
- Privilégie avec lui une découverte qui sera exploitée au niveau du groupe.
- Aide l'élève à combler certains manques
- Guide l'élève dans l'objectivation.

Cela suppose de la part de l'enseignant une attitude particulière qui permet à l'élève d'être responsable du guidage de ses actions et le propre artisan de ses progrès. Ainsi l'enseignant ne doit plus être le modèle à imiter mais un animateur qui pose des problèmes concrets, observe , encourage, aide. Il est tour à tour agent des situations, observateur vigilant à l'écoute de l'élève, agent facilitateur par des actions d'accompagnement et de relance. Cependant, il peut et doit à certains moments conduire l'activité enfantine pour aider l'élève à structurer et consolider certains apprentissages nécessaires à la résolution des problèmes posés et permettre ainsi le réinvestissement dans d'autres situations.